

L'impact de l'aide humanitaire d'urgence sur le processus de construction de la paix : exemple de Médecins Sans Frontières en Somalie

Marc Blancher

▶ **To cite this version:**

Marc Blancher. L'impact de l'aide humanitaire d'urgence sur le processus de construction de la paix : exemple de Médecins Sans Frontières en Somalie. Science politique. 2007. dumas-00811398

HAL Id: dumas-00811398

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00811398

Submitted on 10 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE
1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE
http://www.sciencespo-grenoble.fr

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
Master Relation Internationale
ONG/OIG

Mémoire de fin d'étude

L'impact de l'aide humanitaire d'urgence sur le processus de construction de la paix.
Exemple de Médecins Sans Frontières en Somalie

Dr Marc BLANCHER
Octobre 2007

Sous la direction du Pr Wolf D. Eberwein (IEP de Grenoble)

I.E.P. GRENOBLE
D 421 01236418 4

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
Master Relation Internationale
ONG/OIG

Mémoire de fin d'étude

L'impact de l'aide humanitaire d'urgence sur le processus de construction de la paix.
Exemple de Médecins Sans Frontières en Somalie

Dr Marc BLANCHER
Octobre 2007

Sous la direction du Pr Wolf D. Eberwein (IEP de Grenoble)

I.E.P. GRENOBLE
D 421 01236418 4

ZD 816

Aknowlegements

Dans les années 70, un médecin qui s'engageait dans l'aventure humanitaire mettait le pied dans un univers inconnu où l'engagement et les convictions humanistes venaient au secours des populations victimes des enjeux géostratégiques de la guerre froide. Un nouveau vent d'humanité soufflait alors. Plus de 30 après, l'aide humanitaire est devenue un élément incontournable des relations internationales. Le monde de l'aide et de la solidarité internationale s'est professionnalisé, il s'est progressivement muté en une nébuleuse opaque d'organisations non gouvernementales ou internationales où les enjeux politiques et financiers flirtent avec les convictions humanitaires. J'ai donc cherché à comprendre ce monde avant de m'engager dans cette aventure. Peu d'institutions Françaises offraient un enseignement théorique de qualité sur le sujet et c'est la plus prestigieuse d'entre elles qui m'a ouvert ses portes m'offrant la chance inouïe de côtoyer un monde qui m'était jusqu'alors complètement étranger. J'y ai reçu bien plus qu'un enseignement théorique, mais une véritable ouverture d'esprit.

Je remercie l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble de m'avoir fait l'honneur de m'accepter parmi ses élèves ;

- Le professeur W.D Eberwein qui a patiemment cru en moi et m'a donné les clés de l'analyse ;
- Les professeurs Stéphane Labranche, Yves Schemeil et les professeurs de sciences-po Grenoble pour la qualité de leurs enseignements ;
- Corine Braud, Solange Caillet du master APS, OIG/ ONG

Je dédie ce travail :

- Aux membres de l'équipe d'MSF avec lesquels j'ai partagé cette intense aventure humanitaire en Somalie ;
- À mes camarades du Master OIG/ONG de l' IEP ;
- Au peuple Somalien si attachant et qui m'a chaleureusement adopté ;

À tous ceux qui m'accompagnent patiemment depuis si longtemps ;

À Marine...

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

1 METHODOLOGIE 7

2 LE CONTEXTE POLITIQUE EN SOMALIE 8

2.1 L'HISTOIRE CONTEMPORAINE : DE L'INDEPENDANCE A L'ETAT ECHOUE 8
2.2 LA SPIRALE DE LA PAUVRETE 9
2.3 LES INITIATIVES INTERNATIONALES 10
2.4 L'UNION DES TRIBUNAUX ISLAMIQUES (ICU) ET L'INVASION ETHIOPIENNE 11
2.5 LES AUTRES ACTEURS. BUSINESSMEN, SOCIETE CIVILE, ISLAM. 11
2.5.1 Les businessmen. *11*
2.5.2 La société civile. *12*
2.5.3 L'islam. *12*
2.6 LA PUISSANCE DU DROIT COUTUMIER SOMALIEN : LE HEER 12

3 L'AIDE HUMANITAIRE : LE CADRE D'ANALYSE 14

3.1 L'HISTOIRE AU SERVICE DE L'ANALYSE 14
3.1.1 L'humanitaire du XXème siècle. Création, succès et revers. *14*
3.1.2 Le XXIème siècle, l' ère des normes et de la rationalisation *16*
3.1.3 La sécurité : un nouveau standard *20*
3.1.4 Début et fin de mission : l'éternel dilemme *21*
3.1.5 L'initiative Européenne de transition: de l' Urgence vers la réabilitation et le développement *22*
3.1.6 La Cluster Approach *22*
3.2 LA POSITION DE MEDECINS SANS FRONTIERES 24
3.2.1 Position de MSF vis-à-vis des normes et des codes *24*
3.2.2 Position de MSF dans le paysage de la coordination internationale *26*
3.3 LES DIMENSIONS DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE LA PAIX. 28

4 ANALYSE 30

4.1 IMPACT DE L'AIDE SUR LA POLITIQUE ET LE DEVELOPPEMENT 30
4.1.1 Impact sur le développement *30*
4.1.2 Impact sur la politique locale *33*
4.2 L'IMPACT SUR LA CONSTRUCTION DE LA PAIX : LA BONNE GESTION DU PROJET. 37
4.2.1 L'exemplarité de l'action au service de la paix: *37*
la gestion équilibrée des ressources humaines. *37*
4.2.2 L' impact, d'un point de vue théorique *42*

5 REVUE DE LITTERATURE : PLACE ACCORDEE AUX ONG HUMANITAIRES DANS LE PROCESSUS DE CONSTRUCTION DE LA PAIX ? 46

5.1.1 une vision orientée sur le management: *46*
5.1.2 Une vision pragmatique *47*
5.1.3 Confusion entre responsabilité des états et responsabilité des ONG d'urgence. La convoitise des militaires *48*
5.1.4 Des positions fondamentalistes: Les ONG humanitaires n'ont rien à faire avec la paix. *49*

6 ETUDE DE CAS 51

LES ACTIVITES DE MSF EN SOMALIE QUI CONTRIBUENT A RESOUDRE LES CONFLITS 51

6.1.1 «Jusqu'alors notre ville comptait 4 clans, MSF est devenu le cinquième » *51*
6.1.2 « Si dans la ville la notion de clan prime sur l'amitié, à l'hôpital, la fonction prime sur le clan et des liens d'amitié se créent » *52*
6.1.3 « Avant l'arrivée d'MSF dans la ville, il y avait des clashs et des combats au cœur même de la ville. Depuis, la situation entre les clans est nettement plus calme » *53*
6.1.4 Création d'une liste de donneurs de sang, bénévoles et anonymes *54*

7 QUELLE PLACE L'ACTION HUMANITAIRE DOIT-ELLE ACCORDER A CET IMPACT SUR LA PAIX ? 56

CONCLUSION **59**

ANNEXE 1 LES MISSIONS MSF EN SOMALIE **62**

ANNEXE 2 LES 10 PRINCIPES DE MSF **63**

ANNEXE 3 LES PRINCIPES DE GOOD HUMANITARIAN DONNORSHIP **65**

BIBLIOGRAPHIE **67**

Introduction

L'implication de l'aide humanitaire d'urgence dans un processus de paix à long terme a toujours suscité des débats institutionnels dans le milieu des acteurs de l'aide.

Les catastrophes humanitaires survenant essentiellement en zone de conflit, il apparaît licite de vouloir traiter les causes des crises. Pourtant, cet aspect particulier ne fait pas partie des principes fondateurs de l'action au premier rang desquels on retrouve le principe d'humanité. C'est en son nom que des organisations étrangères peuvent porter assistance à des populations en danger. Puis viennent les principes substantiels de non-discrimination et de proportionnalité qui sont des valeurs éthiques. Enfin, on retrouve les principes « dérivés » de neutralité et d'impartialité garant de la non-ingérence politique, grâce auxquels les institutions humanitaires ont pu avoir accès à toutes (ou presque) les populations en danger. On constate qu'il n'existe aucune référence à la notion de gestion des conflits. Au contraire, l'implication politique a toujours été considérée comme un obstacle à l'action. En effet, l'aide a malheureusement démontré qu'elle pouvait être instrumentalisée par les pays donateurs ou par les parties aux conflits. Cette part d'ombre de l'action a donc poussé certaines ONG comme Médecins Sans Frontières à exclure toute implication dans un processus au long terme considéré comme une forme d'ingérence politique. De cette farouche volonté de rester neutre, sont nées des normes d'actions privilégiant le dialogue et l'équité entre les parties au conflit. Paradoxalement, ce mode de gestion a un impact positif indirect sur le processus de construction de la paix. Il s'agit d'un processus complètement ignoré et qui ne fait pas partie des pistes de réflexions qui s'engagent dans le domaine théorique. C'est cette théorie de l'impact positif de l'action des ONG d'urgence sur le processus de construction de la paix que je vais défendre dans ce travail. Elle se fonde sur des faits observés durant une mission humanitaire en Somalie au cours de laquelle j'exerçais la fonction de médecin.

Dans la première partie du travail, je fixe le cadre d'analyse. Je reviens d'abord sur le contexte historique de la crise Somalienne, en expliquant l'élément clé : le morcellement de la société Somalienne en structures claniques. Puis je redéfinis les principes de l'action humanitaire, en soulignant essentiellement deux points : l'évolution vers la professionnalisation et l'utilisation de cadres normatifs comme

principes d'action. Ces deux points sont en effet à l'origine de l'impact que je veux démontrer. Je consacre la fin de cette première partie à l'organisation des Médecins Sans Frontières et à sa place bien particulière dans le monde de l'aide d'urgence. J'explique les positions qu'elle défend vis-à-vis de cette évolution normative et face à l'émergeante volonté des Nations unies de vouloir coordonner l'action humanitaire.

La seconde partie est consacrée à l'analyse. J'aborde la question de l'impact positif de l'action en me basant dans un premier temps sur des notions théoriques, puis en faisant référence à la littérature récente et enfin, en m'appuyant sur les données empiriques observées au cours de ma mission.

Enfin, cet impact étant démontré, je pose la question de sa place dans les stratégies de l'aide d'urgence. Considérant qu'il ne faut avant tout pas ignorer que l'aide humanitaire neutre, impartiale et bien gérée a un impact positif sur la construction de la paix, faut-il intégrer ce nouvel élément aux objectifs de l'action ou au contraire l'ignorer ?

Le contenu de ce texte n'engage que son auteur et ne reflète en aucun cas l'opinion de MSF, organisation des Médecins Sans Frontières.

1 Méthodologie

Pour mesurer l'impact inattendu des activités de l'ONG en termes de construction de la paix, j'ai choisi d'opérer selon le mode de l'observation participante telle que décrite par Touraine et Peneff[1]. Il s'agit d'étudier une société au plus proche d'elle-même et se faire accepter par la communauté en participant aux activités de groupe. Dans ce cas particulier, j'agissais en tant qu'observateur participant interne. Mon rôle initial (et même principal) n'était pas d'observer, mais de travailler dans une institution ayant une activité précise, dans le contexte à étudier. Il s'agissait donc de transcender le statut de travailleur pour devenir observateur - chercheur. Pour autant, mon travail en tant que médecin humanitaire était ma préoccupation principale. Il est fondamental de préciser que l'observation n'a fait que découler d'elle-même de l'activité. L'observation est le fruit du hasard. La volonté de recherche ne s'exprime que par la curiosité du participant. En aucun cas le participant ne cherche à provoquer une situation ou une discussion. C'est donc au jour le jour et en fonction du contexte et de l'actualité que l'observant a l'opportunité de découvrir de nouveaux éléments.

Ce type d'étude ne fait pas partie des principes de la charte de Médecins Sans Frontières. La priorité est d'apporter des soins médicaux aux populations en danger. L'impact positif tel que je vais le décrire est parfaitement involontaire. Il n'est donc pas question d'utiliser les missions humanitaires comme terrain d'étude car le risque existe qu'une confusion s'installe dans l'esprit des populations et que l'ONG ne soit plus considérée comme neutre et impartiale. Or, les notions de neutralité et d'impartialité sont essentielles à la sécurité des personnes et à la continuité du projet.

Je rapporte donc des faits et des discussions qui ont eu lieu au cours de ma mission et les analyse a posteriori. Je n'ai jamais préparé de stratégie et rarement orienté les discussions vers le sujet d'étude.

[1] Les Débuts de l'observation participante ou les premiers sociologues en usine in Sociologie du Travail, Peneff Jean, 38, n° 1/96, p. 32.

2 Le contexte politique en Somalie

2.1 L'histoire contemporaine : de l'indépendance à l'Etat échoué

La Somalie est ce qu'on a coutume d'appeler « un état échoué » depuis 1991. Ancienne colonie anglaise et italienne, le pays tel qu'il existe aujourd'hui obtint son l'indépendance en 1959. Pour autant certains territoires peuplés par des somalis ne font pas partie des territoires Somaliens. C'est le cas de Djibouti, de l'est de l'Ethiopie et de la frontière nord est du Kenya. Quoiqu'il existe une identité somalienne culturelle et linguistique, les Somaliens se réclament tous d'une tribu ou d'un clan. L'origine des clans se perd dans l'histoire des peuples de la corne de l'Afrique. Les chercheurs s'accordent à dire qu'il existe un ancêtre commun puis des descendants à l'origine de la fondation des cinq clans principaux et des clans minoritaires[2]. Ils portent les noms de *Darrood, Isaq, Hawiye, Dir et Rahaweyn*. Les Isaq très majoritairement représentés au Somaliland ont créé un état indépendant et politiquement stable dans cette région du nord.

En revanche au sud, les quatre autres clans ainsi que des clans très minoritaires tentent de coexister. C'est pour cette raison que l'on parle souvent des 4,5 clans Somaliens lors des conférences de paix. Ces différences claniques ont toujours posé problème et engendré des conflits depuis l'indépendance et jusqu'en 1969, date à laquelle **Siad Barré** prend le pouvoir par les armes et instaure une dictature sur l'ensemble du territoire. Dès 1974 il prend position en faveur du camp soviétique et signe un traité de coopération avec l'URSS. Il instaure un régime communiste dirigé par un parti unique le *Somali Revolutionary Socialist Party*. Il s'agit d'un régime centralisé qui encourage fortement le développement social au sein de cette société pastorale. Cette époque se caractérise par un développement économique satisfaisant, la création de structures publiques de santé et d'éducation. Malgré les relatives avancées sociales dues à sa politique, Siad Barré n'a jamais réussie se débarrasser des problèmes

[2] **The Somali ethnic group and clan System**. Jack L. Davis. www.civicweb.com/cwvlib

claniques. Pire, il n'a cessé de favoriser son propre clan : Les *Mareehan* (sous clan des *Darrood*)[3] semant par la même les germes des tensions à venir. À la fin des années 70 Barré s'engage dans un conflit régional ouvert contre l'Ethiopie voisine dans l'idée de créer une union territoriale entre tous les Somaliens. Alors qu'il pensait bénéficier du soutien soviétique, Barré va amèrement constater que ces derniers ont offert leur soutien à l'Ethiopie. Il va donc subir une lourde défaite et la riposte des Ethiopiens marque à la fois la fin du soutien Soviétique et le début d'une crise de confiance des leaders claniques qui entament un processus de réarmement. Dans les années 80, c'est vers les US que se tourne le dictateur. Ces derniers, dans un souci géostratégique, accordent des aides au développement fortement conditionnées par la mise en place d'une économie de marché en collaboration avec le FMI et la banque mondiale. La fin de la guerre froide va sonner le glas du soutien Américain et le début d'une situation de complète anarchie qui dure jusqu'à ce jour. En 1991, les seigneurs de guerre prennent le contrôle de la capitale Mogadiscio et confisque le pouvoir à Siad Barré.

2.2 La spirale de la pauvreté

Que ce soit dans la capitale ou dans le reste du pays, les chefs de clans rivaux ne parviendront jamais à se mettre d'accord pour instaurer un gouvernement centralisé. Chaque clan revendique un territoire et/ou le contrôle d'une ressource. Structures publiques, cheptels, puits, ou petit commerce, rien n'échappe aux luttes d'influence auxquelles se livrent les différents clans. Car contrairement aux Balkans ou à certaines régions d'Asie centrale, les différents clans ne se répartissent pas selon des lieux géographiques. Ils existent partout, dans chaque village dans chaque parcelle du bush. Des maigres avancées sociales de l'aire Barré, rien n'est resté. Il n'existe plus d'établissements scolaires, d'hôpitaux ou de collecte des déchets. Seuls quelques établissements privés ont subsisté, fortement dépendants de l'aide internationale. Dès lors que la pauvreté s'est installée et compte tenu du grand nombre d'armes qui circulent dans le pays, le seul moyen d'avoir accès aux ressources matérielles consiste à l'obtenir par la force. Par un effet de spirale, toute ressource qui pourrait contribuer

[3] **US foreign policy and the Horn of Africa.** P. Woodar. Ashgate Pub Co. 2006. P. 24

au développement est immédiatement préemptée majorant ainsi la misère et conduisant les habitants à ne compter que sur les armes.

2.3 Les initiatives internationales

Dans le sud de la Somalie, il existe donc 4,5 clans qui se disputent pouvoir et ressources.

À Mogadiscio, la capitale, deux factions rivales appartenant au même clan (les *Hawiye*) se déchirent. Leurs chefs respectifs réclament le pouvoir et leurs luttes engendrent des combats d'une extrême violence. Les populations civiles et les bâtiments d'état sont directement visés et la misère s'installe durablement à Mogadiscio.

Dans la Ville de Dinsor (lieu de ma mission), il existe également 4 clans principaux qui sont en fait des sous clans, issus soit des *Rahaweyn* soit des clans minoritaires (le fameux 0,5) et qui reproduisent parfaitement le modèle Somalien à l'échelle locale (preuve s'il en fallait de la futilité idéologique du conflit).

Sur la scène internationale, on a assisté à plusieurs tentatives de gestion du conflit, la plus célèbre étant la première « intervention humanitaire » de l'histoire en 1992-1993 orchestrée par les forces des nations unies (UNISOM) au cours d'une opération appelée « Restore Hope » dirigée militairement par les États-Unis. D'incroyables erreurs stratégiques sont à l'origine de l'échec de cette mission et d'un fiasco militaire. Du fait de cette association entre humanitaires et militaires, la confusion et la méfiance se sont installées dans l'esprit des bénéficiaires de l'aide. Les ONG sont de plus en plus fréquemment accusées d'ingérence et leur personnel menacé physiquement.

Plus tard des conférences de paix et de réconciliation ont été organisées (au Kenya, en Ethiopie ou en Érythrée), mais a chaque tentative, on a assisté au balai incessant de délégués si nombreux et si divers qu'aucun accord fiable n'a pu être mis en place sur le terrain. La plupart du temps, l'objectif des clans et de leurs délégués était de tenter de se légitimer sur la scène internationale afin d'obtenir une place de choix dans le processus décisionnel et de récolter *in fine* le maximum de pouvoir. Lors de la dernière tentative en août 2007, une partie seulement des forces au conflit était réunie à Mogadiscio (majoritairement des partisans du gouvernement de transition), tandis que les opposants (tribunaux islamiques et clans rivaux) se réunissaient en Erythrée et formaient une coalition (contre-nature) visant à reconquérir le pouvoir dans la capitale.

2.4 L'union des tribunaux islamiques (ICU) et l'invasion Ethiopienne

L'ICU a pris le pouvoir en juin 2006. Cette alliance avait pour but de faire de la Somalie un état musulman reposant sur la charia (loi coranique). En six mois, l'ICU a réussi à installer un climat de sécurité dans la capitale et dans les zones qu'elle contrôlait. Un semblant de réorganisation sociale semblait même se mettre en place, même si des comportements proches de ceux des Talibans Afghans étaient rapportés. En décembre 2006 après que l'union de tribunaux islamiques a appelé au Djihad contre l'Ethiopie voisine, cette dernière épaulée par les Etats-Unis a lancé une contre offensive militaire victorieuse et repris le contrôle de la capitale.

À ce jour, l'armée éthiopienne occupe encore le pays, le gouvernement de transition (TFG) est officiellement reconnu et soutenu par les occupants tandis que ses dirigeants sont des chefs de guerre sans aucune légitimité politique locale. La capitale quant à elle fait l'objet de combats entre pro TFG et pro ICU. Les populations continuent de souffrir et de fuir, et la situation humanitaire de s'aggraver sans cesse.

2.5 Les autres acteurs. Businessmen, société civile, Islam.

2.5.1 Les businessmen.

L'activité économique en Somalie est toujours restée importante. Malgré l'absence d'état, on est surpris de constater que presque tous les habitants ont un téléphone portable et qu'il existe plusieurs réseaux de communication. De même, si les routes ne sont plus entretenues, des camions remplis de biens manufacturés circulent dans tout le pays. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un pays essentiellement littoral où les échanges maritimes sont aisés. La proximité avec les Emirats lui confère une place de choix dans ce domaine et l'absence d'Etat signifie également l'absence de taxes. Un nouveau groupe s'est donc constitué : celui des businessmen qui accumulent les

richesses et, dans un soucis d'auto protection, s'entourent de forces armées privées. Ces milices s'ajoutent à celles des seigneurs de guerre et contribuent à aggraver les tensions[4].

2.5.2 La société civile.

La plupart des intellectuels ou simplement des travailleurs du secteur tertiaire ont fui le pays lorsqu'ils le pouvaient. Malgré cela, il subsiste tant à l'intérieur des terres qu'au sein de la diaspora, des membres de la société civile. Compte tenu de leurs faibles ressources financières et du fait qu'ils ne constituent pas une force militaire de pression, ils ont souvent été tenu à l'écart des processus de réconciliation.
Sur le territoire, les professeurs privés ou les employés des ONG internationales appartiennent à ce groupe social.

2.5.3 L'islam.

La religion musulmane imprègne très fortement la société Somalienne. En dehors de la période des tribunaux Islamistes, il n'y a jamais eu à proprement parler de pouvoir religieux. Pourtant la religion joue un rôle clé au sein des processus juridiques traditionnels Somaliens. Comme l'écrit M. Shank, « on ne peut ignorer l'importance politique de l'Islam dans ce pays »[5]. Bien que leur nature religieuse les exclue automatiquement du groupe « société civile », les leaders religieux comptent parmi les plus érudit et constituent souvent des interlocuteurs de choix lorsqu'il s'agit de faire passer un message ou d'entamer un processus de réflexion auprès de la communauté.

2.6 *La puissance du droit coutumier Somalien :* Le Heer

Ali Moussa Iye, dans une publication pour l'UNESCO écrit que « *la plupart des accords de paix entre factions et/ou communautés Somaliennes conclus selon la méthode traditionnelle ont donné des résultats bien plus probants et durables que les traités conclus lors des conférences de réconciliations sponsorisées par la*

[4] **Somalia : State of collapse and the threat of terrorism.** K.Menkhaus. Oxf. Un. Press 2004. P 31
[5] **Understanding political Islam in Somalia.** M.Shank. Cont. Islam (2007) 1 : 89-103. P 91

communauté internationale »[6]. Ce qu'il nomme méthode traditionnelle fait référence à un droit de tradition orale qui consiste à impliquer l'ensemble des acteurs de la communauté se réunissant et débattant d'une situation précise. Dans ce type de justice, les devoirs communautaires prévalent sur les droits privés. Les décisions sont prises de façon consensuelle, raison pour laquelle ce processus est parfois très lent ; mais une fois prises, elles sont irrévocables et doivent être appliquées. Il s'agit d'une question d'honneur. Le système du Heer n'a été étudié que chez les clans Issa du Somaliland, néanmoins le système juridique est appliqué un peu partout dans le pays. Bien entendu il ne résout pas tous les problèmes, mais il a cependant le mérite d'être le seul droit efficacement appliqué dans ce pays sans Etat. D'autre part, les notions de temps et d'honneur échappe trop souvent aux acteurs internationaux impliqués dans l'action humanitaire, dans le processus de paix ou dans le développement.

[6] **« Paix et lait ! »** domestication du conflit chez les pasteurs Somalis. A. M. Iye. UNESCO http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/ediye.htm

3 L'aide Humanitaire : Le cadre d'analyse

Après avoir défini le contexte politique et pris connaissance des faits, il est important de définir le cadre d'analyse. De quoi parle-t-on lorsque l'on fait référence à l'aide humanitaire ?

3.1 L'histoire au service de l'analyse

Sans refaire toute l'histoire de l'action humanitaire, il est indispensable de souligner les grandes étapes de son évolution. D'un grand mouvement idéologique, le milieu de l'aide a évolué vers la professionnalisation et la mise en place de critères d'efficacité.

3.1.1 L'humanitaire du XXème siècle. Création, succès et revers.

L'action humanitaire fut créée en priorité pour venir en aide aux victimes. Il s'agissait d'abord de venir en aide aux victimes de guerre, et particulièrement les soldats. C'était au XIXème siècle avec Henry Dunant et la création de la Croix Rouge. Dans les suites des deux guerres mondiales, les ONG comme Oxfam, Save the children ou Care ont vu voir le jour dans les pays anglo-saxons. Le fait qu'elles se préoccupent des victimes civiles de famines ou des conséquences économiques de la guerre distinguent ces nouvelles ONG du CICR dont le mandat ne concerne que les combattants et les prisonniers. Elles ajoutent également une nouvelle dimension : la vision à long terme de développement alors que le CICR se contente d'interventions d'urgence. Dans les années 70' le mouvement sans frontiériste porté par Médecins Sans Frontières voit le jour et vient combler le fausset qui existait entre ces deux types d'organisations humanitaires. MSF intervient dans les zones de conflits ou de catastrophes quelles que soient leurs causes (conflits inter ou intra étatiques), et sans attendre l'autorisation des Etats. Elle se distingue donc des ONG anglo-saxonnes peu réactives en terme de prise en charge de l'urgence. Parallèlement à ces mouvements non gouvernementaux, les agences de l'ONU ont ajouté une dimension opérationnelle aux activités diplomatiques de l'organisation internationale grâce au PAM ou à l'UNICEF, pour ne citer qu'eux.

Si au départ l'accès aux victimes et le traitement des conséquences des crises étaient la priorité, peu à peu certains ont commencé à vouloir en traiter les causes. Il existe diverses explications à cela. La première appartient au domaine médical. Les praticiens de l'aide ne pouvaient se résoudre à traiter les symptômes d'une crise sans pour autant s'attaquer aux causes. Cette idée va bien au-delà de la pratique médicale au sens strict, la métaphore s'appliquant à l'ensemble des activités humanitaires. Comme l'écrit le Dr Kevin Cahil[7] une des figures de proue du monde humanitaire, il est difficile, voire impossible de ne faire que panser une plaie qui saigne. Tôt ou tard si la cause du saignement n'est pas identifiée et traitée, les conséquences seront identiques avec ou sans traitement symptomatique. Transposé à l'échelle humanitaire cela revient à dire que sans traitement politique d'une crise humanitaire les conséquences seront invariablement identiques. Cela a marqué un tournant dans l'action et une scission au sein d'MSF. Pour les uns l'action politique risquait de remettre en cause l'accès aux victimes, pour les autres l'action sans prévention était parfaitement vaine.

C'est également l'expérience des ONG sans frontières qui va les inciter à accorder plus de crédit aux causes des catastrophes humanitaires et aux conséquences politiques de l'aide. Les ONG ont en effet constaté qu'elles pouvaient être instrumentalisées.

Ce fut le cas en Ethiopie dans les années 80[8]. Ce fut dans une autre mesure le cas dans les camps de réfugiés Hutue qui servaient de base arrière à la rébellion des ex-génocidaires entraînant le retrait précipité d'MSF[9]. Les humanitaires ont donc pris brutalement conscience que leurs activités humanistes pouvaient être instrumentalisées par les pays cibles. Il devenait urgent de prendre du recul sur l'action afin qu'elle ne vienne pas aggraver des situations déjà précaires. Il fallait s'engager sur le fond.

Il faut bien le reconnaître, les Etats (du nord) ont vu dans cette dimension politique de l'action humanitaire des opportunités commerciales ou stratégiques[10], mais c'est un autre sujet que nous ne traiterons pas. Néanmoins, l'image des ONG aura été ternie par cette politisation de l'action humanitaire.

---

[7] **La diplomatie préve entive.** Kenvin M. Cahil. Nil editions.

[8] **Les causes perdues d'Asmara.** J.C. Ruffin. Gallimard

[9] **L'aventure Humanitaire.** J.C. Ruffin. Découvertes Gallimard. (La bibliographie étant très riche sur ce sujet, on trouvera des références à cet évènement dans de très nombreux ouvrages)

[10] **La critique de la raison humanitaire.** K Blanchet, B Martin. Ed. Le cavalier bleu. 2005

À la fin de la guerre froide dans les années 90, les conflits intra étatiques se sont exacerbés un peu partout dans le monde (Balkans, corne de l'Afrique, etc) compliquant le travail des nations unies, puisqu'il fallait compter avec l'impossibilité de s'ingérer dans les affaires privées d'un Etat. Les ONG humanitaires se sont alors multipliées. Officiellement, dans le but de répondre à une augmentation du nombre de victimes mais aussi parce que l'humanitaire était un marché porteur recevant d'abondants financements. Ce fut également l'apogée de l'implication politique et militaire des humanitaires. En effet, c'est à cette époque qu'est née (et presque aussitôt morte) la notion d'intervention humanitaire. Le but initial consistait à ouvrir aux humanitaires l'accès aux populations via des couloirs humanitaires et des convois militaires de l'ONU. L'échec en Somalie et en Bosnie (Sebrenitza) a sonné le glas de l'association des humanitaires et des militaires, mais elle a également scellé le sort de l'action humanitaire qui souffre encore aujourd'hui de l'amalgame fait entre activités humanitaires et impérialisme des pays du nord.

3.1.2 Le XXIème siècle, l' ère des normes et de la rationalisation

3.1.2.1 Objectifs du millénaire.

Entre une approche strictement symptomatique d'un côté et une approche militaire de l'autre, certains visionnaires vont s'attacher à comprendre les causes les plus profondes des crises humanitaires. En 2000, Kofi Anan présente à l'assemblée des nations unies les 8 objectifs de développement dit du millénaire (MDGs)[11]. Au-delà de l'effet d'annonce, ces MDGs ratifiés par les 192 pays de l'assemblée, ont le mérite de mettre par écrit ce qui depuis longtemps avait été compris par les acteurs de l'aide et du développement : tout est lié ! Par exemple, l'accès à la santé, l'éducation et la qualité de l'environnement. À partir de cette époque, le financement de l'aide va se baser sur des objectifs chiffrés et mesurables. Pour autant ces MDGs n'ont pas complètement révolutionnés le monde de l'aide. Pour certains auteurs, s'ils ont le mérite de constituer

[11] **Obectifs du millénaires.**
Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim ; généraliser la scolarisation primaire ; promouvoir l'égalité des sexes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; contrôler les maladies comme le Sida ou la Malaria ; assurer un développement durable ; construire un partenariat pour le développement.
http://www.un.org/french/millenniumgoals/

une base chiffrée idyllique, ils ignorent la dimension économique et privilégient l'aide directe (et donc l'assistance) au développement économique des pays en voie de développement[12]. Malgré tout, les bases d'une réflexion globale étaient en place.

3.1.2.2 La sécurité humaine.

La sécurité humaine est un concept qui, historiquement, fut créé avant les MDGs. Néanmoins, il ne s'est réellement imposé qu'au début du nouveau millénaire.

Il s'agit d'une petite révolution de la sphère humanitaire. Pour la première fois, on prend en compte l'ensemble des éléments pouvant conduire à l'instabilité et entraîner des crises humanitaires. Le concept d'insécurité n'est dorénavant plus seulement une question militaire, mais concerne l'humain dans son ensemble. Enfin, on considère qu'il y a un lien entre pauvreté, maladie et conflits. Le développement et surtout l'accès aux besoins vitaux deviennent « officiellement » des facteurs de paix.

Comme les MDGs, le concept va faire un tel chemin qu'il va devenir un véritable cadre normatif. À titre d'exemple, les membres de la commission européenne réfléchissant sur le financement de l'aide écrivent, dans un ouvrage cadre : *une bonne santé est source de dignité humaine et de sécurité humaine. Elle permet aux populations d'exercer un choix, de saisir des occasions sociales et de prévoir leur avenir. Un enfant en bonne santé peut grandir, apprendre et s'épanouir (...) Même en période de conflit, il arrive que des combattants conviennent d'un cessez-le-feu pour permettre de vacciner les enfants*[13]. Comme nous le verrons dans la suite du travail, cette notion de maladie ou de bonne santé implique la structure profonde de l'individu. Le moindre déséquilibre est facteur de conflit car la mauvaise santé est également une atteinte à la dignité humaine. De même la notion de santé est intimement liée avec la survie de l'individu, du groupe et de l'espèce. Une bonne santé est donc un facteur de paix. De là à dire que les ONG humanitaires qui procurent la santé sont des acteurs de paix, il n'y a qu'un pas, que je franchis en toute conscience.

---

[12] **Les objectifs du millénaire, du rêve à la réalité.** Severino. World Bank. http://wbln0018.worldbank.org/curvp/web.nsf/Pages/Paper+by+Severino+(french)/$File/SEVERINO.PDF.

[13] **« La sécurité humaine maintenant ».** Rapport de la commission européenne. Presse sciences po. 2003. P 19

3.1.2.3 L'émergence de la norme.

Avec ces notions de prise en charge globale, vont émerger des volontés - de la part essentiellement des bailleurs de fond - d'exercer un droit de regard sur l'efficacité de l'aide. C'est essentiellement pour cela qu'on met en place des outils de mesure, mais également des normes qualitatives. L'aide humanitaire se professionnalise.

La plupart des normes concernent des critères techniques. C'est le cas de **SPHERE project**[14]. C'est certes un gage qualité, mais pour autant il est important de ne pas oublier les critères éthiques et politiques, auxquels on ne fait que très peu référence. On retrouve néanmoins dans le chapitre « conditions générales » du projet, les notions de participation des populations et d'équité dans la répartition.

Dans le cadre de notre mission en Somalie, le respect de ces deux notions clés est à l'origine du processus de communication et de construction de la paix.

Si SPHERE est le fer de lance en termes de normes techniques, il existe d'autres normes qui ont également vocation d'outils pour les ONG et pour l'évaluation faite par les donateurs. La plateforme CORDINATION SUD et le groupe URD (Urgence Réhabilitation et Développement) développe un logiciel de norme et d'évaluation : COMPAS QUALITY[15]. Contrairement au projet SPHERE qui se focalise sur des normes chiffrées techniques, COMPAS prend en compte l'avis des bénéficiaires de l'aide qui doivent exprimer leurs satisfactions ou leurs mécontentements. Comme l'écrit le président du groupe URD, F. Grünevald, la satisfaction des bénéficiaires passe le plus souvent par le fait de leur demander leur avis et de les impliquer dans le processus décisionnel. *« On trouve une forte distorsion entre l'idée de participation et l'hypothèse de « savoir ce qui est bon pour les gens » tels que sous-entendu par les indicateurs du projet SPHERE »*[16].

Ce débat est fort intéressant bien qu'en apparence assez éloigné du sujet qui nous préoccupe. Il permet cependant de faire la lumière sur le contraste existant entre une approche anglo-saxonne de la norme (chiffrée et rationnelle) et à une approche plus européenne que certains qualifient de « French doctor spirit », qui se fonde davantage

---

[14] Le projet SPHERE. http://www.sphereproject.org/content/view/29/84/lang,French/

[15] Voir le site Urgence Développement Réhabilitation. URD http://www.urd.org/

[16] « **Évaluer pour évoluer** » F. Grünewald dans : Critique de la raison humanitaire. Sous la direction de K.Blanchet, Boris Martin. Ed. Cavalier bleu. 2005. P 65

sur des valeurs humaines que normatives. Il existe d'autres initiatives normatives visant à améliorer la qualité de l'aide humanitaire. Même si l'exhaustivité est l'ennemi de la pédagogie, citons pour mémoire : ANALP (Active Learning Network for accountability and performance)[17], HAP-I et People in AID[18]. Ce dernier (People in AID) propose des normes dans les domaines du management et de la gestion des ressources humaines. Nous verrons dans la suite que ce sujet est un des problèmes clé sur le terrain.

Dans le domaine plus pragmatique de la recherche de fonds, les plateformes humanitaires de donateurs ont défini avec Good Humanitarian Donorship (GHD), des normes de qualités qui vont au-delà des notions de transparence et d'efficacité technico-financière. Les normes du GHD mettent l'accent par exemple sur la notion de débat participatif, de *gender approach* ou d'implication des communautés locales[19].
Dernier exemple, le CERF qui est un fond géré par UNOCHA[20]. Lorsqu'elles font des demandes de financements, les OIGs de même que les ONGs (qui ont également accès à ce fond particulier), remplissent des demandes en s'engageant sur des objectifs quantitatifs précis, mais aussi sur des objectifs qualitatifs parmi lesquels on retrouve les valeurs des objectifs du millénaire ainsi que les normes relatives à la sécurité humaine[21].

---

[17] Site de l'ANALP : http://www.odi.org.uk/ALNAP/

[18] Site de People in AID : http://www.peopleinaid.org/

[19] *Good Humanitarian Donnorship* ***est un forum réunissant des donnateurs soucieux d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide qu'ils financent. http://www.goodhumanitariandonorship.org***

[20] **OCHA.** Office des nations unies pour la coordination des affaires humanitaires.

[21] ***Exemple du projet CERF d'allocation des fonds pour en Somalie pour l'année 2007. http://ochaonline.un.org/humanitarianappeal/webpage.asp?MenuID=9262&Page=1497***

3.1.3 La sécurité : un nouveau standard

Dans cette nébuleuse des codes de conduite, une nouvelle valeur émerge depuis le début des années 2000 : les codes de sécurité.

L'insécurité est devenu un problème majeur depuis le milieu des années 90. On estime que depuis 1996, le nombre d'incidents graves impliquant les travailleurs humanitaires a été multiplié par 8. Le CICR, les chauffeurs du PAM puis MSF se partagent le macabre podium. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, l'implication politique des ONG humanitaires a engendré une confusion et un amalgame dans l'esprit des partis au conflit. L'exemple de l'Irak et l'Afghanistan sont les plus parlants. Au cours du conflit, le gouvernement US a clairement et volontairement associé les ONG humanitaires aux opérations militaires. Au décours des conflits, les ONG humanitaires s'invitent également aux phases de reconstruction post conflit qui sont souvent interprétées comme des façons de mettre en place des politiques occidentales dans les pays concernés. Enfin, les humanitaires sont depuis peu considérés comme des cibles médiatiques de la part des partis au conflit. Un incident de sécurité comme un enlèvement va avoir un retentissement international permettant de légitimer telle ou telle faction armée. Abby Stoddard[22] du *Center for international Cooperation* écrit : « *Si l'impact exact de ces tendances est difficile à mesurer, il est clair que les conditions de la sécurité humanitaire ont changé, ce qui a forcé les organisations humanitaires à revoir leurs postulats et approches en matière de sécurité opérationnelle et de gestion des risques et a contraint les acteurs humanitaires à étudier minutieusement comment ils vont se positionner par rapport aux grands programmes politiques.* »

Cette nouvelle vague normative a des conséquences importantes sur le terrain. D'une approche dite d'acceptation (le terme anglais « acceptance » est plus approprié) qui consiste à rester discret et s'intégrer à la population, on évolue vers une approche dite de « protection » (isolement des équipes d'expatriés, locaux gardés, voitures blindés, gardes du corps).

[22] **« L'heure de la remise en question : Un retour aux sources pour tous ? »** Abby Stoddard CIC et Adèle Harmer, Humanitarian Policy Group. My Sweet La Mancha. Publication MSF. P 109

En effet, même si les travailleurs connaissent les risques, la violence à leur égard n'est pas tolérable. Comme le dit Pierre Salignon, ancien directeur général de MSF-France : « nous n'avons pas le culte du martyr… ».

Les divers incidents de sécurité dont MSF a été victime ces dernières années ont conduit à des décisions radicales et parfois déchirantes. Ce fut le cas lors du retrait de l'organisation d'Afghanistan en 2005 suite à l'assassinat de 5 collaborateurs d'MSF. À l'époque, le porte parole des Talibans avait clairement exprimé le fait que selon lui MSF était une ONG à la solde des US. Cet amalgame à donc conduit à la fermeture des projets médicaux livrant de nouveaux à elles-mêmes des populations en danger.

Autre signe fort des temps qui changent : Le dernier numéro du journal interne d'MSF Suisse est consacré uniquement au thème de la sécurité. De plus, au sein même du siège, deux cadres ont été nommé à des postes spécifiquement dédiés à ces problèmes de sécurité.

À l'échelle du terrain, ces évolutions pourraient avoir des répercutions sur l'approche politique d'MSF et des autres ONG humanitaires. Quelle place accorder à l'advocacy lorsque le but principal est d'apporter de l'aide médicale aux populations ? Ne vaudrait-il pas mieux revenir à une approche de type CICR c'est-à-dire silencieuse et efficace ?

3.1.4 Début et fin de mission : l'éternel dilemme

Un des éléments clé de la réflexion concerne la légitimité de la présence d'MSF dans une région. Où commence et surtout quand se termine l'aide. Tous ceux qui ont eu cette expérience de terrain qui consiste à fermer une mission diront les difficultés qu'ils ont rencontré et les déchirements vécus. Car MSF n'a pas vocation à se substituer à un gouvernement ni à faire du développement. Certains disent qu'il s'agit là de sa faiblesse car elle laisse la région dans le même état qu'elle l'a trouvée en arrivant. D'autres défendent cette attitude en disant qu'au contraire c'est sa force que de savoir partir lorsque les populations cibles ne sont plus en danger. Soit parce que la catastrophe est passée, soit parce qu'une autre institution qu'elle soit étatique, non gouvernementale où émanant d'une organisation internationale est venu prendre le relais.

Mais si elles existent, ces situations sont rares et bien souvent les missions perdurent longtemps après la crise. « *Lorsque les circonstances ont évolué, d'autres raisons sont*

apparues pour motiver leur maintien » écrit Rony Brauman, « *et je ne peux m'empêcher de me demander combien d'entres elles répondent avant tout aux besoins institutionnels d'MSF*(...) »[23].

Nombre d'entre elles sont cependant justifiées par l'évolution du contexte et des besoins locaux. Souvent les missions restent mais les projets et les objectifs évoluent et s'adaptent.

Dans un autre ouvrage, Rony Brauman à propos du moment où il devient nécessaire de fermer une mission, parle de l'Angola où MSF France est resté plus de 20 ans. Dans ces conditions, peut-on toujours parler d'aide humanitaire d'urgence ou bien d'aide au développement ? Il souligne les difficultés rencontrées lors de la prise d'une telle décision à la fois sur le terrain et au siège[24]. Dans l'exemple Somalien auquel je fais référence, la situation est très proche même si cela ne fait « que » 4 ans qu'MSF se trouve dans la région où j'exerçais mes fonctions.

3.1.5 L'initiative Européenne de transition: de l' Urgence vers la réabilitation et le développement

La frontière entre urgence, réhabilitation et développement n'est pas clairement identifiable. Il existe de nombreuses situations où l'urgence se prolonge parce que le contexte n'évolue pas ou peu. Mais lorsqu'elle se prolonge, l'urgence évolue irrémédiablement vers le développement. Dans l'idée d'assurer une transition efficace d'un domaine à l'autre la commission Européenne a proposé un système d'aide à la transition appelé LRRD[25]. La commission propose des outils d'analyse, d'assistance techniques et de recherche de fonds facilitant cette transition. Pour l'union européenne en tant que bailleur de fonds, il s'agit d'une transition d'ECHO vers AIDCO. L'allocation de fond est donc devenue conditionnée par la nécessité d'envisager dès le début cette phase de transition.

3.1.6 La Cluster Approach

---

[23] **MSF et les limites de l'action humanitaire**. Rony Brauman.
My Sweet La Mancha. Publication MSF 2005. P 151

[24] **Aider, sauver, pourquoi, comment ?** Rony Brauman. Ed. Bayard. 2006. P 67

[25] **LRRD :** Link Relief, Rehabilitation and developpement

Autre initiative d'institutionnalisation de l'aide, l'initiative des Nations Unies en faveur de l'approche groupée dite « Cluster approach ». Cette démarche a pour but de réunir différents acteurs de l'aide au sein de groupes de coordination. Il existe onze pôles principaux (ou Cluster) correspondant aux domaines clé de l'action humanitaire. Chaque groupe est en charge d'un domaine précis de l'aide et la coordination est assurée majoritairement par des agences des Nations Unies. Ainsi, la gestion Watsan incombe à l'UNICEF tandis que les problèmes logistiques sont gérés par WFP.

Cette approche qui s'intègre dans la réforme des Nations Unies a pour but de faire évoluer l'organisation internationale vers une démarche plus opérationnelle et plus pratique que ce qu'elle faisait jusqu'alors. Il s'agit d'offrir aux différents acteurs de l'aide, une plateforme de coordination pratique, une mutualisation des moyens matériels et financiers. Au cours d'une crise, il devient possible de débloquer un fond d'urgence permettant une réponse rapide et qui se veut plus efficace.

On trouve peu de publications relatives à l'évaluation de cette approche. Il est indéniable que de plus en plus d'ONG participent à cette approche qui pourtant met les organisations internationales sur le devant de la scène. S'agit-il d'une réelle volonté d'améliorer les pratiques ou d'une opportunité d'augmenter leurs subventions? Il est nécessaire de poursuivre des recherches dans ce domaine. En ce qui concerne le cas Somalien, il existe une approche de type Cluster[26] dans le domaine de la santé qui regroupe un très grand nombre d'acteurs. Le document disponible sur le Web montre qu'il existe une réelle volonté de la part du « monde » humanitaire de partager les informations permettant d'améliorer l'aide. Reste à savoir si cette approche globalisée est plus efficace sur le terrain où la dimension politique des Nations Unies n'est pas toujours bien perçue.

[26] Somalia Health Cluster bulletin. Juillet 2007.
http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%2520approach%2520page/clusters%2520pages/health%2520cluster/Somalia/Somalia_Health_Cluster_Bulletin_17Aug07.pdf+somalia+health+cluster+bulletin&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&client=firefox-a

3.2 La position de Médecins Sans Frontières

3.2.1 Position de MSF vis-à-vis des normes et des codes

Comme je l'ai évoqué précédemment, MSF a été créé dans un esprit de rupture. Rupture vis-à-vis du CICR qui refusait de témoigner publiquement des évènements survenant au Biafra, rupture vis-à-vis des ONG anglo-saxonnes comme OXFAM ou Save The Children, beaucoup trop axées sur le développement et pas assez sur l'intervention d'urgence. De là est né cet esprit « French Doctor » qui comme l'écrit F. Grünewald n'est plus ni « French », ni « Doctor ». D'après ce même auteur, MSF, contrairement aux ONG Anglo-Saxonnes s'est inscrit dans « l'agir local et le crier global ». *MSF préfère la force de la faiblesse et le bruit dérangeant du trublion isolé*[27]. Malgré le fait qu'MSF soit souvent considéré comme le « cow-boy de l'humanitaire » par les autres ONG ou les agences de l'ONU, il semble que cette approche soit efficace et reconnue. L'efficacité tient à la réactivité d'MSF. Dans le même ouvrage (Blanchet & Martin, 2005) [28] qui compare les approches dites à la française et les approches dites anglo-saxonnes, L'accent est mis sur la lenteur de la réactivité de ces dernières qui associent constamment aide d'urgence et développement. Un membre d'MSF parlant du conflit au Darfour disait : *Il semble que ces ONG soient seulement capables d'envoyer des analystes politiques quand il faudrait une aide d'urgence.*

Pour autant MSF ne fait-elle jamais de développement ? Même s'il est indéniable que l'organisation se focalise sur le traitement des malades, elle participe pourtant à la distribution des *non food items*, aux activités de *water and sanitation*, aux vaccinations de masse. Mais l'activité extra médicale s'arrête là. MSF ne participe pas aux activités de reconstruction post conflit ou de développement, du moins pas consciemment. Il est vrai, comme le précise E. Sondorf ancien directeur médical de MSF Hollande, que l'activité de développement et de lutte contre la pauvreté impliquent de prendre parti,

[27] « **Évaluer pour évoluer** » F. Grünewald dans : **Critique de la raison humanitaire.** Sous la direction de K.Blanchet, Boris Martin. Ed. Cavalier bleu. 2005. P 64

[28] Français et anglo-saxons, une approche éthique différente ? E. Sondorp. *Ibid.* P 53

s'opposant ainsi au principe de neutralité. Or il s'agit d'un principe fondateur et immuable de l'organisation.

MSF s'est donc construit dans la rupture mais avec un franc succès à la fois auprès des populations cibles mais aussi vis-à-vis des donateurs. L'organisation est aujourd'hui quasiment indépendante vis-à-vis des pays bailleurs de fonds. Les chiffres varient selon les sections, mais entre 60 et 80 % des fonds de MSF proviennent des donateurs privés. Cela assure à l'ONG une totale liberté de mouvement et une indépendance d'action. Toujours d'après le même auteur, cette volonté farouche d'indépendance vis-à-vis des états est encore une spécificité « french doctor ». Elle se distingue de l'approche des ONG dites « anglo-saxonnes » qui par nature accordent beaucoup plus de confiance et de crédit à leurs gouvernements dans le domaine de l'aide internationale.

Cette indépendance financière est la clé de l'attitude d'MSF vis-à-vis des normes et des codes de conduites. Lorsque l'on regarde la liste des organisations qui adhèrent aux différents projets de codes et de normes, MSF n'apparaît jamais. L'ONG avait pourtant participé aux premiers rounds de négociation des normes SPHERE, mais s'est retirée rapidement. Cela veut-il dire que l'organisation ne respecte pas ces normes ? La réponse est non ! et même au contraire, l'efficacité et la transparence sont des éléments clé de la politique d'MSF. Seulement, par soucis ou plutôt par volonté d'indépendance, l'organisation a établi ses propres normes et standards. Ceux-ci ne sont pas différents des normes internationales. Prenons les normes chiffrées de SPHERE, dans les domaines comme l'accès à l'eau, les normes si elles ne sont pas identiques, sont très proches. Parce qu'elles découlent du bon sens et de la pratique. Parce qu'aussi un grand nombre de professionnels compétents ayant participé à l'élaboration de ces normes sont issus d'MSF. Dans le domaine des normes dites de « valeur », celles qui ne sont pas chiffrables, il suffit de comparer les normes internationales à celle d'MSF (Voir ANNEXES 2 et 3), on retrouve partout les valeurs clé : neutralité, impartialité, humanité, efficacité, redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et des donateurs (qu'ils soient privés ou non).

De ma pratique au cœur même du système de l'aide médicale d'urgence avec MSF je retiendrai entre autres les nombreux guidelines édités par l'ONG. Par exemple gestion d'une épidémie de choléra, Health for refugees, guidelines médicaux... etc. La liste est longue rendant facile et durable les prises en charge techniques sur le terrain. Facile, parce que cela constitue une aide technique. Durable, parce que malgré les

changements d'équipes d'expatriés ou les évacuations pour raison de sécurité, les normes restant les mêmes, l'évolution va se faire dans le sens du progrès. De la même façon, en ce qui concerne l'évaluation de l'action, les volontaires d'MSF consacrent une partie importante de leur temps à l'évaluation statistique et au reporting. Ceci quelle que soit leur fonction. De même, l'évaluation est assurée très régulièrement par le personnel de coordination régional ou international. Ces derniers assument à leur tour la responsabilité des projets face aux directions générales et aux conseils d'administration des différentes sections d'MSF.

Enfin, dans un processus nommé « processus de Chantilly» et au travers de publications réunies dans l'ouvrage « My sweet La Mancha », les différentes sections se réunissent, échangent point de vue et désaccord sur les politiques globales de l'organisation. Malgré son internationalisation, l'organisation a gardé ses racines traditionnelles dites « à la Française » de sorte qu'à MSF « *il est possible de tout dire..* »[29].

Il y a donc des normes, des codes de conduite, des évaluations, des critères de qualité et beaucoup de discussions de fond sur la politique de l'organisation. Ceci est vrai à tous les niveaux hiérarchiques. Le cadre associatif et le fait que les acteurs de terrains soient des volontaires favorisent l'émergence des idées et la liberté de parole.

MSF à donc participé à cette évolution normative indépendamment du processus collectif international auxquels ont adhéré la plupart des autres ONG et OIG de l'aide. Néanmoins, les personnalités à l'origine de la création des normes et/ou en charge de leur mise à jour regrettent l'absence systématique de MSF qui pourrait apporter aux débats son savoir faire et sa longue expérience.

3.2.2 Position de MSF dans le paysage de la coordination internationale

Dans le domaine de la coordination, MSF une fois encore s'inscrit clairement dans la rupture. L'initiative LRRD n'intéresse pas l'organisation qui se positionne d'emblée en simple acteur de l'urgence n'ayant rien à voir avec le développement. En ce qui concerne la « Cluster approach », MSF n'apparaît jamais dans la rubrique des partenaires et encore moins dans celle des coordinateurs. Pourtant d'autres ONG le font (par exemple Save the Children ou Médecins du Monde) on trouve aussi la

[29] *Dixit* un des cadres travaillant au siège de la section Suisse

fédération internationale de la Croix Rouge. Pourquoi cet isolement ? Il ne s'explique pas seulement par l'autonomie financière de l'organisation. Pourtant cet aspect est un élément crucial. MSF n'a pas besoin des fonds débloqués par OCHA pour développer sa capacité réactionnelle. De même, elle n'a pas besoin de la coordination logistique du WFP puisqu'elle est dotée d'un excellent système d'approvisionnement. Financièrement parlant, MSF n'a pas besoin de faire partie de ce type d'initiatives. Pourtant, elle n'est pas complètement isolée sur le terrain de l'action. Lorsque l'on regarde le bulletin du Cluster Somalia de Juillet cité précédemment, on retrouve des informations épidémiologiques et thérapeutiques fournies clairement par MSF. D'autre part, sur le terrain, il existe sinon une coopération, du moins une entraide entre l'ONG et les agences des Nations Unies comme le WFP ou UNICEF. Enfin, dans les statistiques de WHO on retrouve immanquablement des informations issues d'MSF puisque certaines régions ne disposent pas d'autres structures de santé que celles de l'organisation sans frontières. Il semble que l'isolement soit surtout une position déontologique d'MSF visant à rester le plus possible autonome et indépendant du système international mais qu'en pratique, MSF effectue les mêmes démarches visant à améliorer l'efficacité de l'aide pour peu que celles ci ne compromettent pas son indépendance.

3.3 Les dimensions du processus de construction de la paix.

Le cadre de l'action humanitaire étant posé, nous entrons plus spécifiquement dans le sujet qui nous intéresse. L'impact de l'aide sur le processus de construction de la paix. La encore, il est indispensable de savoir de quoi on parle lorsque l'on évoque ce type de processus.

Pour les uns, la paix est un état de non-guerre, pour les autres la paix et la sécurité sont liées, de sorte que l'on ajoute une valeur subjective et irrationnelle à la paix : La non-peur de la guerre.

Depuis Boutros Boutros Gali et l'agenda pour la paix, de nombreuses tentatives de systématisation des processus de paix ont été faites.

Aucun concept ne s'est réellement imposé, mais l'ensemble des chercheurs s'accorde néanmoins sur la structure globale d'un tel processus.

H. Haugerudbraaten propose six dimensions applicables à un tel processus [30]:

1. Le but : Résoudre les causes initiales ou tenter de s'adapter à l'actualité
2. La signification : Accès au développement ou simplement arrêt des hostilités ?
3. La durée du processus
4. Les acteurs impliqués
5. Le processus : Politique globale ou agrégat d'actions concrètes ?
6. L'organisation : Top-down ou bottom-up

L'idée n'est pas d'entrer dans le débat pour chacun des points. Il existe des partisans éclairés de divers types d'action. Il n'y a probablement aucune approche conceptuelle globale fiable, mais des approches locales adaptées. Quoi qu'il en soit l'aide humanitaire a un réel impact sur différentes dimensions.

À l'instar de M. Anderson, je soutiens la thèse selon laquelle, l'aide donnée durant un conflit ne peut pas être séparée du contexte conflictuel. De même que *les agences qui*

[30] **Peacebuilding : Six dimensions and two concepts.** H. Haugerudbraaten, Bonn Intern. Center for Cenversion. African security review Vol 7 No 6. 1998

interviennent dans l'aide humanitaire d'urgence ou à long terme ont l'opportunité de le faire d'une façon qui soutient la paix plutôt que la guerre[31].

[31] **Do no harm.** Mary B. Anderson. Ed. Lynne Rienner. 1999. P 1 ; 3.

4 Analyse

En possession désormais des informations empiriques et du cadre d'analyse, je vais, dans ce travail d'interprétation, participer au débat théorique concernant la meilleure façon de gérer les crises humanitaires. Faut-il privilégier les causes par un travail de fond ou se focaliser sur les conséquences en se consacrant uniquement aux populations victimes (ceux que l'on nomme dorénavant les bénéficiaires) ? Doit-on se contenter d'une vision manichéenne, ou bien existe-t-il des positions intermédiaires permettant à la fois d'assurer le succès d'une mission humanitaire, tout en mettant en œuvre des mesures durables de prévention des causes ? C'est cette dernière approche que je tente de défendre dans ce travail, en considérant malgré tout que la priorité doit être donnée à l'action, le travail de fond étant une valeur ajoutée au succès de cette action .

4.1 Impact de l'aide sur la politique et le développement

Avec le concept de sécurité humaine, on a pris conscience du lien qui existait entre développement et sécurité. Avant donc d'aller au cœur d'un processus de paix (processus abstrait), voyons quels effets l'aide humanitaire peut avoir sur le développement.
Il s'agit d'impacts involontaires. On pourrait parler également d'effets secondaires positifs (ou négatifs) de l'aide médicale.

4.1.1 Impact sur le développement

Lorsque des missions s'étalent sur plusieurs décennies, peut-on vraiment dire que l'organisation laisse dernière elle une situation parfaitement identique à celle qu'elle avait trouvée en arrivant alors que, pendant des années, elle a formé du personnel national ? La notion de bonne santé n'a t elle pas évolué après tant d'années ? Quant aux populations cibles, n'ont elles pas cessé de considérer la maladie comme une

fatalité ? MSF n'a pas la prétention ni la volonté de faire autre chose que du soin d'urgence, pourtant elle a un impact qui va au-delà de cette seule activité. Elle rayonne plus qu'elle ne veut bien l'admettre.

La présence au sein des missions de personnel national et un élément que l'on ne prend pas assez en compte dans l'analyse de l'impact des ONG internationales. Ce n'est pas un hasard si les ONG islamiques n'acceptent que très peu de personnel non musulmans dans leurs rangs. Pas un hasard non plus que les pays musulmans suscitant l'aide humanitaire fassent appel en priorité à ces mêmes ONG. Techniquement, l'aide sur le terrain reste la même quelle que soit l'ONG qui la pratique. La médecine transcende les frontières et les cultures de même que les problèmes logistiques. La différence tient uniquement aux moyens alloués à l'aide par les diverses structures. Alors d'où vient cette différence ? Justement de l'origine culturelle des travailleurs humanitaires, et du mode de fonctionnement politique et culturelle de l'organisation. Quel que soit le mode d'action utilisé (en terme de sécurité), acceptation ou protection, les travailleurs expatriés vont entrer en contact avec les travailleurs nationaux. Or ils sont très nombreux ; plusieurs centaines par projet. De même le personnel national est en contact avec les structures collectives de vie quotidienne de ces mêmes expatriés. Les lieus de vie de MSF servent souvent de lieu de réunion entre ONG , OIG et les communautés locales. De plus, du personnel local employé dans ces mêmes lieux de vie, est en contact étroit avec cette culture différente de la leur.

Les ONG véhiculent donc une image de l'occident lorsqu'elles sont occidentales, tant dans le domaine du comportement social que dans le domaine politique. Par exemple, dans un hôpital géré par MSF les règles sont celles d'un établissement de santé occidental. On y trouve un conseil d'administration, un organe de contrôle chargé de l'application des règles et du contrôle de la qualité. On y trouve également une structure éducative chargée de la formation continue et du recrutement. Dans le domaine de l'enseignement, les pratiques sont exactement les mêmes que dans n'importe quelle entreprise qui propose une activité de formation continue. On y parle d'objectifs pédagogiques, de pré tests, de théorie et d'évaluation.

On se fait souvent une image erronée de l'organisation sans frontières. On pense que les médecins et les infirmières débarquent dans un lieu et vont à eux seuls assurer les soins médicaux pour une immense population. En pratique, les choses sont différentes, le rôle principal des expatriés est d'encadrer l'activité de soins. De former, de montrer l'exemple en pratiquant puis de contrôler et enfin de rendre compte. Dans un contexte

instable comme celui de la Somalie, on ne compte plus les périodes où les problèmes de sécurité ont pris l'ascendant sur les activités médicales rendant impossible la présence des expatriés. Paradoxalement, après un incident de sécurité survenu dans la ville, les médecins sont souvent obligés de rester enfermés dans leurs lieus de vie pour leur propre sécurité au lieu de se rendre à l'hôpital pour soigner les blessés. Ce fait est incontestable, faute de quoi les personnes en question risqueraient leur vie. C'est donc le personnel national qui prend le relais jusqu'à ce que la situation se stabilise. Même chose lors des évacuations préventives sauf que cette fois les expatriés sont absents pendant plusieurs jours. D'un côté ces attitudes sont discutables dans la mesure où durant l'absence du personnel médical, MSF faillit à sa mission. D'un autre côté, dans la lignée des événements d'Afghanistan, tout incident de sécurité mettant en cause des expatriés entraînerait un retrait définitif du pays. Pour le coup, il n'y aurait plus de mission du tout.

Cela justifie néanmoins l'attitude qui consiste à faire de l'enseignement une priorité.

Cet enseignement va au-delà des domaines « techniques » de la médecine ou de la logistique. Durant une période d'évacuation, il faut continuer de payer les salaires des personnels et des fournisseurs locaux. Il faut continuer de surveiller la qualité des soins et le respect des heures de travail. C'est donc une mission d'autogestion et de confiance qui est confiée au personnel national. La plupart du temps, il est compétent pour le faire. Du moins à court terme.

Peut-on alors affirmer qu'il s'agit d'une simple mission d'urgence ? Malgré tout, la présence d'MSF en tant qu'ONG d'urgences médicales est justifiée par l'absence totale de structure de santé et la survenue de crises humanitaires à répétition. Pourtant, il est indéniable que les activités d'MSF dans ce contexte vont au-delà des actions d'urgence. Au contraire, l'ONG participe à un véritable effort de développement dans les domaines de la santé, de l'hygiène et même l'éducation. Cet effort est cependant limité aux domaines de la santé et n'a pas vocation à s'attaquer à l'ensemble de la sphère du développement.

4.1.2 Impact sur la politique locale

4.1.2.1 L'approche pragmatique de MSF : la recherche d'efficacité

Dans les chapitres précédents, j'ai évoqué l'organisation clanique de la société Somalienne. Il existe dans ce pays comme dans d'autres (RDC, Afghanistan, Irak, Palestine...) un morcellement des autorités politiques. Or que disent les guidelines de sécurité: dans le but d'assurer la sécurité du personnel et du projet, chaque décision concernant la politique générale du projet doit obtenir l'assortiment de l'ensemble de la communauté. Dans le cadre Somalien, cela signifie obtenir l'agrément des chefs de clans (assimilables à des seigneurs de guerre), des autorités officielles (y compris lorsqu'elles ne sont ni légitimes, ni acceptées par la population) et des leaders traditionnels (religieux, elders). Si l'on se réfère aux principes de neutralité et d'impartialité, principes fondamentaux de l'organisation que certains qualifient de substantiels, MSF n'a aucune raison de privilégier un groupe plutôt qu'un autre. Elle n'a surtout pas intérêt à se passer de l'agrément d'un des partis faute de quoi sa propre sécurité serait en jeu. Elle intègre donc tous ces acteurs clé dans le processus décisionnel pour des raisons pragmatiques d'efficacité.

Si l'on résume le processus, les codes de conduite incitent au dialogue inter clanique dans un souci d'efficacité.

Or, ce qui d'un côté semble contraignant a des effets positifs sur un « éventuel » processus involontaire de construction de la paix dans la mesure où tous ces acteurs doivent se mettre d'accord. La rencontre, la discussion entre ces divers partis (souvent au conflit) est un pas vers la compréhension mutuelle et donc vers la paix.

4.1.2.2 L'approche pragmatique des leaders locaux : Intérêts généraux et risques de détournements

Nous avons évoqué ce qui d'un côté incite l'organisation non gouvernementale à instaurer le dialogue entre les partis, voyons ce qui de l'autre côté pousse ces derniers à accepter le dialogue.

Il ne faut pas fermer les yeux sur la réalité. Les leaders de clans reçoivent de l'argent de la part du personnel national d'MSF qui appartient à leur groupe. Système mafieux,

participation à l'effort de guerre, soutien à la communauté, on peut appeler cela de toutes les façons. Cela peut poser un problème éthique. MSF participe-t-elle à l'armement des parties au conflit en soignant les Somaliens ? N'aggrave t elle pas le conflit par sa seule présence ?

On entre là dans un débat déjà ancien et pourtant fondamental.

Dans l'ouvrage *Do no Harm*, Anderson soutient qu'il faut avant tout ne pas nuire et prendre conscience des conséquences négatives de l'aide humanitaire[32]. C'est également la thèse principale défendue par Perouse de Montclos qui va même au-delà puisqu'il estime que la compétition économique pousse les ONG à ne pas réfléchir sur ce type de conséquences pour ne pas risquer de fermer des projets et diminuer ainsi leur ressources financières. Il ajoute que dans ce contexte, « *la neutralité est complètement impossible, soit les ONG choisissent de distribuer les vivres (ou des soins) en fonction des besoins, soit ils cherchent à promouvoir des répartitions équilibrées d'un point de vue géographique et politique. Dans le premier cas, ils prennent de risque de paraître soutenir un camp plutôt qu'un autre. Dans le second, ils cèdent aux injonctions des belligérants et se perdent à négocier les dosages ethniques, par exemple au niveau du recrutement du personnel local* ».[33]

Cet avis est cependant discutable. Une attitude n'exclut pas l'autre pour autant. Équilibrer la balance clanique ou ethnique en termes de recrutement n'exclu pas de soigner toutes les populations qui en ont besoin. Dans un cas, il s'agit de s'adapter aux réalités sociales du terrain d'activité, dans l'autre il s'agit d'assurer sa mission. Les deux attitudes ne sont donc pas incompatibles. Elles sont même complémentaires et participent aux notions de neutralité et d'impartialité.

La question est de savoir si les problèmes de conflits entre clans ne sont pas entretenus par la volonté d'MSF de vouloir atteindre l'équilibre interclanique. En d'autres termes, si MSF fait le choix (pour des raisons de sécurité) que chaque clan soit harmonieusement représenté au sein de son personnel, ne contribue-t-elle pas à alimenter financièrement les conflits inter claniques en assurant à tous les partis au conflit un apport financier ?

Même si il est indéniable que les activités d'MSF constituent une ressource financière pour les chefs de clan, il n'est pas évident que ces ressources soient allouées à l'effort

[32] **Do no harm.** Mary B. Anderson. Ed. Lynne Rienner. 1999.
[33] **L'aide humanitaire, aide à la guerre ?** Marc-Antoine Pérouse de montclos. Ed. complèxe. 2001 P 37.

de guerre. Bien d'autres activités notamment commerciales sont nées de cette allocation de ressources. De plus, dans le cadre Somalien, il faut souligner l'importance de la notion de redistribution des richesses à l'ensemble du groupe. Ce qui appartient à un individu appartient aussi à sa famille et à son clan. Il est donc tout à fait envisageable que cette manne financière serve uniquement à l'achat de bien de consommation. Il n'est pas non plus exclu qu'elle participe au financement de l'éducation.

Cependant, comme partout ailleurs, il existe un risque que cette aide soit détournée.

On estime qu'au début des années 90 entre 20 et 80% de l'aide a été détournée en Somalie. Le dernier chiffre fut publié aux USA et servi de prétexte à l'opération militaire *Restore Hope.* Dans la situation qui nous intéresse, on ne peut pas parler de détournement de l'aide, puisqu'il s'agit de la redistribution des salaires des employés. Il faut cependant noter qu' MSF est très souvent victime de vol de matériel médical ou de détournements de fonds par le personnel national (via des systèmes de fausses factures). Néanmoins, lorsqu'elles sont prouvées, ces malversations entraînent l'exclusion des coupables. Ce fait s'est produit durant ma mission. Les personnes responsables des malversations étaient des personnages importants au sein du staff national. Leur exclusion a, d'une manière ou d'une autre contribué à l'acceptation par la communauté des règles de bonne gestion.

Ainsi, les chefs de clans ont intérêt à ce que leur groupe soit représenté au sein du personnel national d'MSF et des autres ONG. Ils ont également un intérêt sanitaire. Il ne faut pas non plus exclure cette notion de base. Comme nous le disions dans les chapitres précédents, la notion de santé appartient à la catégorie des besoins essentiels de l'individu. Dans la pyramide de Maslow, elle vient avant la notion d'épanouissement personnel. Les leaders, comme n'importe quel individu de la communauté ont avant tout intérêt à pouvoir recevoir des soins médicaux de qualité lorsque la maladie les touches ou touche un de leurs proches. Dans ce pays comme dans tous les états échoués, les conditions sanitaires sont si dégradées que même les personnages les plus riches et les plus influents sont soumis au risque de contamination par l'eau ou les aliments. La maladie touche donc tout le monde, aveuglément et sans exceptions. Nous avons pu le constater lors du début de notre mission lorsque nous avons dû faire face à une épidémie de choléra de grande ampleur. Toute la ville était touchée. Nous subissions régulièrement des pressions de la part des personnages importants qui réclamaient des locaux VIP ou des prises en charge spéciales accordées

à leur rang. Nous avons toujours résisté entre autres raisons parce que nous ne disposions pas de tels locaux et surtout parce que la prise en charge se base avant tout sur des mesures d'hygiène, identiques pour tout le monde.

La dernière dimension concernant l'accusation de l'ensemble des acteurs clé de la communauté concerne une dimension plus symbolique que matérielle. C'est la question de la représentation et de l'honneur. Comme c'est le cas lors des itératives conférences de réconciliation, nombreux sont ceux qui tiennent absolument à participer au débat. Ils n'ont pas forcément la volonté de participer au processus de réconciliation, mais ils cherchent plutôt à se légitimer vis-à-vis de la communauté internationale. Ils veulent faire partie des acteurs qui comptent, dans le dessein de gagner plus de pouvoir et donc plus d'argent.

À l'échelle locale, le processus est identique. Le fait de participer aux débats donne de l'importance à une personnalité et par extension à son groupe.

En définitive, du côté de la communauté locale, MSF offre:

1. Une manne financière
2. Un accès aux soins
3. Une plate-forme de représentation.

4.1.2.3 Synthèse

Que ce soit pour des raisons sanitaires, politiques ou financières, la communauté locale a fortement intérêt à maintenir la présence de l'ONG sur son territoire. Comme il n'existe pas de concurrence équivalente. La marge de manœuvre de l'ONG est suffisamment importante pour qu'elle puisse poser ses conditions. Celles-ci concernent le respect du droit humanitaire et des règles d'MSF à l'intérieur de l'établissement médical. L'histoire du projet nous a montré que la communauté était capable de nombreux compromis pour maintenir la présence de l'ONG sur place, renforçant encore un peu plus les marges de manœuvre d'MSF.

4.2 L'impact sur la construction de la paix : La bonne gestion du projet.

Nous avons donc démontré que l'application des normes et des codes participait à la bonne gestion des projets mais avait un impact non négligeable sur le paysage politique local.

Nous allons maintenant étudier dans le détail les actions de terrain qui présentent le double avantage de respecter les normes de bonnes pratiques et qui de façon circonstancielle, participent à la promotion de la paix.

Puis nous mettrons cet impact en perspective avec les six dimensions de la construction de la paix telles qu'elles ont été décrites précédemment.

4.2.1 L'exemplarité de l'action au service de la paix: la gestion équilibrée des ressources humaines.

4.2.1.1 Le rôle de la mixité clanique

À travers ce terme de mixité clanique, on désigne le processus qui consiste à faire en sorte que chaque clan soit équitablement représenté au sein du personnel employé par l'ONG.

Ce principe permet d'éviter de créer des tensions entre les clans et d'assurer la sécurité du personnel humanitaire.

Or, si ce processus sert les intérêts de l'ONG en termes de projet, il offre un espace de discussion unique. Le fait que les leaders locaux soient responsables des décisions finales décharge complètement l'ONG de toute culpabilité. D'un autre côté, il met la communauté face à ses responsabilités et l'oblige à se poser les questions de fond concernant la démographie et la représentation clanique.

La répartition clanique se fait en proportion équivalente à la démographie locale. Or, à la suite des crises humanitaires, les populations ne cessent de bouger. Les IDPs ou les victimes d'épidémie affluent vers les zones où elles trouveront de l'aide. Ces variations démographiques sont parfois à l'origine de changement en termes de répartitions

claniques. Ce type de problème doit être évoqué régulièrement faute de quoi les tensions risqueraient de s'exacerber.

Néanmoins, il est indispensable que l'ONG ne « rentre pas dans le jeu » des leaders. Il ne faut pas non plus surestimer l'importance de ces problèmes claniques. Tôt ou tard, la paix dans ce pays passera par l'abandon du recours systématique à ce type de valeur. Mais ce temps n'est pas encore venu et pour le moment, tout manquement à la règle d'équilibre peut avoir de graves conséquences sur la sécurité des projets. D'autres ONG internationales présentes dans la ville ont fait les frais de leur mauvaise gestion des ressources humaines.

Si cet équilibre clanique offre un espace de paix aux leaders, il est également indispensable que cette notion soit acceptée par la population générale. Or c'est ce qu'offre L'ONG lorsqu'elle regroupe au sein de son personnel des individus issus des différents partis au conflit. Des liens d'amitié naissent sur le lieu de travail parce que simplement les relations humaines entre personnes de culture identique échappent aux règles définies par les leaders. Les personnes se regroupent selon leurs affinités. Or, une fois ces relations établies, il est difficile de revenir en arrière et demander aux personnes concernées de mener des actions contre leurs amis.

Cette mixité clanique est imposée par la communauté elle-même, ce n'est pas un code de conduite de l'ONG. Comme les risques de détournement de l'aide sont importants, la mixité fait que les clans s'auto surveillent sur les lieux de travail. Second aspect positif en termes de paix, les employés sont des relais auprès du reste de la communauté. D'abord parce qu'ils appartiennent à une culture de communication où la frontière entre vie publique et vie privée est très mince. Les relations d'amitié entre deux personnes appartenant à des clans opposés sont donc rapidement connues et commentées. Ces employés ne cèdent pas forcément à la pression des clans parce qu'ils sont en mesure de comprendre la futilité des fondements des conflits et surtout parce qu'ils font partie de « l'élite intellectuelle ». Ils parlent l'anglais, reçoivent les médias télévisés (Al Jazeera, CNN), consultent Internet et communiquent par téléphones portables. Cette dimension est donc fondamentale puisque c'est la force de l'exemplarité qui va se diffuser au reste de la population et notamment des jeunes. M. Anderson parle de « connectors » de la paix.

4.2.1.2 L'influence du comportement des travailleurs humanitaires expatriés

Dans « Do no Harm », Mary Anderson fait référence à cet élément très intéressant : l'influence du comportement des travailleurs humanitaires eux mêmes.

Certaines attitudes peuvent selon elle, contribuer à renforcer le sentiment d'insécurité et donc justifier les conflits. C'est le cas par exemple de l'utilisation de gardes armés qui contribuerait à légitimer l'utilisation des armes. De même, le fait de prendre le temps de discuter avec le personnel national et d'expliquer les décisions suffit à éteindre les animosités lorsqu'elles existent. D'autant que bien souvent les valeurs sociales et culturelles sont si éloignées qu'une décision peut être très mal vécue alors qu'elle semble parfaitement anodine lorsqu'elle est envisagée d'un point de vue occidental. C'est ce que Johanna Grombarch-Wagner du CICR définissait dans sa contribution à « La Mancha » comme « l'art de boire du thé »[34]. Ce temps passé avec les acteurs locaux qui nous offrent le thé et prennent le temps d'expliquer leur point de vue ou leurs attentes vis-à-vis de l'aide humanitaire. Ne pas prendre ce temps revient à prendre le risque de ne pas prendre en compte des notions clé qui peuvent être déterminantes en termes de paix ou tout simplement en termes de sécurité.

Autre aspect important, l'image renvoyée par les humanitaires, Le sourire est déterminant puisqu'il signifie que tous les espoirs sont permis. De même qu'il est indispensable d'avoir des conversations « normales » avec les autochtones. Normale, signifie ne pas parler que de la guerre et des souffrances, mais parler aussi de la vie quotidienne ou de la famille. Cela permet d'évoquer l'avenir, les projets. In fine, cela place l'espoir avant le désespoir. Ce sont des petits moyens comme ceux-ci qui vont, lentement mais sûrement insuffler la notion de paix dans l'esprit des populations locales.

Pour autant, tout n'est pas guerre et paix. L'ouvrage de M. Anderson va un peu loin dans la responsabilité du comportement des humanitaires dans le processus de paix. Il défend une vision très quaker du comportement idéal des humanitaires (idéalement austères et samaritains) en oubliant qu'ils sont avant tout des volontaires engagés dans une démarche très dure et très louable. À ce titre, l'acceptation doit parfois être mutuelle. Celle des humanitaires vis-à-vis des cultures locales mais également celles

[34] « **L'art de boire du thé** ». Johanna Grombarch-Wagner, « My sweet la Mancha ». MSF. 2005. P51

des bénéficiaires vis-à-vis de ceux qui donnent d'eux-mêmes pour que cette aide soit offerte.

4.2.1.3 La transparence

Dans le cadre de l'action humanitaire, la transparence s'exerce à plusieurs niveaux.
Dans l'exercice de l'aide, cela signifie expliquer les raisons d'un traitement ou d'une attitude thérapeutique. Dans la pratique médicale occidentale, il a fallu du temps avant que le corps médical ne cesse de se considérer comme omnipotent et omniscient. Longtemps, aucune explication n'était donnée aux malades qui devaient accepter les verdicts diagnostics et thérapeutiques sans mot dire. Dorénavant les choses ont changé, grâce notamment à l'avènement des multimédias mais aussi du fait des actions en justices intentées par les malades ou leurs familles. Dans le domaine de l'humanitaire, c'est encore plus vrai. La sanction juridique est parfois radicale si aucune explication n'est donnée. Or, la santé touche à des domaines de l'intimité qui sont très souvent tabous dans les sociétés qui reçoivent l'aide. Il faut donc expliquer les raisons d'un traitement plutôt qu'un autre, La nécessité de pratiquer un examen complet ou d'une intervention chirurgicale, notamment une césarienne. Le non-respect de ces règles tacites de communication peut avoir des graves conséquences en termes de sécurité. Parfois il faut aller au-delà de ce que l'on a l'habitude de faire. Demander l'autorisation à un chef de clan avant de pratiquer une intervention même vitale permet de s'assurer du soutien de la communauté. C'est aussi une façon d'exprimer du respect vis-à-vis d'un notable qui va jouer un rôle clé dans le projet humanitaire. Or si l'on demande à la communauté d'être disponible et à l'écoute, il faut savoir respecter les conventions locales même si malheureusement, cela implique parfois de perdre de précieuses minutes avant d'effectuer un geste vital.
L'autre aspect de la transparence concerne les processus décisionnels. On a vu précédemment que ces types de conflits concernaient essentiellement un accès aux ressources. Or, l'ONG apporte des ressources. On a déjà abordé le fait que le processus de recrutement doit impliquer la communauté, mais la transparence doit aller au-delà. L'utilisation d'un fournisseur plutôt qu'un autre doit également être justifiée, de même que la décision d'exclure un employé. Dans la mesure du possible, un espace de communication doit exister qui permettrait à chacun d'exprimer son désaccord.

Cette attitude ne contribue pas directement à un processus de construction de la paix, mais elle prévient les nouveaux conflits.

4.2.1.4 Prévention (*Preparedness*)

À l'échelle locale, il s'agit plutôt de l'anticipation des problèmes. Préparer les situations difficiles avant qu'elles ne surviennent offre une très bonne plate forme de communication, en plus d'être utile pour les bénéficiaires.
L'exemple de la transfusion sanguine est très intéressant puisqu'il touche au sang, élément symboliquement très puissant. Tous les individus ont intérêt à pouvoir recevoir du sang le plus rapidement possible en cas de besoin. L'ONG a également intérêt à disposer de donneurs le plus rapidement possible. Cependant lorsque la situation se présente et qu'il n'y a pas de donneurs compatibles ou disponibles parmi les proches, il est quasiment impossible de trouver des donneurs appartenant à un autre clan. Quand bien même un volontaire se présenterait, il devrait perdre du temps à se justifier auprès de la communauté. Le fait d'impliquer cette communauté inter-clanique permet de faire accepter ce type d'action et d'éviter les pertes de temps. Cela permet de réfléchir à la notion de solidarité entre les membres d'un peuple Somalien. Enfin, cela garantit à tout le monde l'accès à la transfusion sans que la notion de clan ne vienne interférer dans le processus thérapeutique. Mais les avantages vont au-delà puisqu'une véritable discussion s'engage sur les raisons pouvant engendrer un manque de sang. Parmi-elles on trouve les blessures de guerre ce qui va immanquablement amener les représentants de la communauté à réfléchir sur le fond du problème : la violence armée, ses raisons et les moyens de l'éviter.

Autre moyen de discuter des sources des conflits : la préparation aux catastrophes de masse et l'accès au terrain. La gestion des grandes épidémies, les famines ou l'afflux d'IDPs[35] nécessitent des capacités d'accueil importantes. Or, les conflits locaux trouvent souvent leur source dans les problèmes de propriété. Si l'on veut éviter des conflits au cours des épisodes de catastrophes, il faut anticiper les problèmes de propriété en période calme. Les projets MSF en Somalie sont très régulièrement le siège de telles catastrophes. Le plus souvent les personnes concernées se rendent

[35] IDPs : Internal displaced people. Personnes déplacées et réfugiées à l'intérieur des frontières d'un état.

jusqu'aux villes où elles trouveront des missions humanitaires car il est souvent difficile pour l'aide de s'organiser au cœur même des zones de conflit. Anticiper permet donc aux ONG d'éviter des problèmes et de se trouver démuni. Cela offre également un prétexte de discussion aux partis au conflit qui vont remettre sur la table l'ensemble des problèmes de propriété. Une fois encore, il s'agit d'un accord gagnant–gagnant découlant de la fonction humanitaire de l'ONG.

4.2.2 L' impact, d'un point de vue théorique

Nous allons mettre en perspective les éléments empiriques décrits précédemment en reprenant les six dimensions du processus de paix décrites par Haugerudbraaten au chapitre 3 : le but, la signification, les acteurs, l'aspect temporel, le processus et l'organisation.

4.2.2.1 Quel but ? Comprendre les racines du conflit et offrir un espace de discussion

Comme l'explique Anderson, il faut distinguer les conflits ayant un fort enracinement historique (par exemple le conflit Isrélo-Palestinien) des conflits concernant le contrôle des ressources (comme c'est le cas en Somalie). Dans le second cas, l'ONG est beaucoup plus exposée au risque de détournement de l'aide. Même si ce type de conflit a également des fondements historiques, le problème de l'allocation des ressources ou de la gestion du personnel est beaucoup plus sensible. Dans le second type de configuration, l'ONG ne peut se passer de la connaissance précise des problèmes sources des conflits. Par exemple, quels clans se sont battus pour le contrôle de tel puit ou de telle terre ? Cette démarche s'effectue dans l'idée de comprendre le passé et d'éviter de graves erreurs diplomatiques qui pourraient avoir des conséquences en termes de sécurité. Encore une fois, il s'agit d'une attitude pragmatique de la part des ONG et non d'une curiosité. Or si l'ONG s'efforce de comprendre les racines des problèmes, elle offre la possibilité aux partis au conflit d'en discuter. Le processus juridique traditionnel que j'évoquais précédemment (*le Heer*) se met en place et entame des « procédures » de discussion aboutissant à des décisions irrévocables. On est parfois surpris par les décisions prises lors de ces assemblées. Elles sont souvent très différentes des solutions qui nous auraient paru les plus justes, car elle prennent en compte des mesures de compensation qui elles-mêmes concernent des problèmes plus

anciens ou géographiquement plus éloignés. Malgré tout, ces décisions appartiennent à la communauté et se basent sur des « valeurs » historiques locales. Dans la mesure où les décisions ne vont pas à l'encontre du projet ou des valeurs de l'ONG, il n'y a aucune raison de ne pas les respecter.

4.2.2.2 La signification

Il est bien difficile de savoir si l'aide humanitaire est la source du processus ou s'il ne s'agit pas simplement d'une opportunité offerte de participer à l'effort de paix.
L'essentiel est de reconnaître que l'aide a un impact en termes de paix et qu'avant tout il convient de ne pas aggraver les conflits. Dans un second temps, il est judicieux de choisir le mode de fonctionnement le plus apte à participer à l'effort de paix. Cependant, l'objectif principal doit rester l'aide aux populations. L'impact en termes de processus de paix n'est qu'un effet indirect qu'il faut prendre en compte. Mary Anderson dans son ouvrage remet trop souvent en question une aide humanitaire indispensable au prétexte qu'elle pourrait avoir des conséquences négatives en termes de paix. En posant le problème en ces termes, elle ne prend en compte que l'aspect négatif de l'aide. Or, Il y aura toujours des gens pour profiter de l'aide. Certes, il convient d'éviter ces situations, mais il faut se référer à une notion très souvent utilisée en médecine : Le rapport bénéfice/risque d'un traitement. Un traitement efficace a toujours des effets secondaires indésirables. Si le risque lié à ces derniers est plus important que les bénéfices apportés par le traitement lui-même alors il faut s'abstenir de traiter. Si en revanche, le risque est faible et le bénéfice élevé alors il est licite de prendre ce risque. En transposant la métaphore médicale au monde humanitaire, il est indispensable d'estimer ce risque et de prendre les décisions en fonction des ces estimations. C'est ainsi qu'apparaît une autre dimension qui semble faire défaut dans l'analyse de M. Anderson, l'aspect positif de l'aide sur le changement de comportement des parties au conflit. C'est justement parce que l'aide a un impact politique et financier local qu'elle a la possibilité d'exiger des acteurs locaux qu'ils respectent les valeurs de l'ONG. Que ce soit le Droit International Humanitaire ou les principes d'action.
Or ces principes se fondent sur des valeurs morales supposées bonnes et universelles. Ils sont également supposés être indépendants des politiques étrangères des Etats. Les normes et les codes de conduite n'ont pas le pouvoir de modifier cette influence des

Etats sur l'action humanitaire donc elles n'ont pas le pouvoir de ne pas faire de mal. Car comme l'écrit W.D. Eberwein[36], le recours à la morale permet aux Etats de légitimer leur politique humanitaire.

4.2.2.3 L'aspect temporel

Un processus efficace devrait en théorie être durable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la commission européenne soutient le processus LRRD. Cependant les ONG d'urgence comme MSF ne peuvent et ne veulent pas intégrer cette notion de durabilité dans leurs projets.

L'impact des ONG humanitaires en termes de peace building ne durera donc que le temps de l'intervention. S'il est nécessaire qu'un acteur extérieur participe à la poursuite de l'action, le relais devra être passé soit aux agences des Nations Unies soit à une autre ONG. Le choix étant très complexe puisqu'il peut avoir des répercussions très importantes sur le processus. En revanche si les ONG humanitaires commencent à s'impliquer dans des processus de peace building à long terme, elles risquent de s'éloigner de leur mission principale qui reste le soin aux populations.

4.2.2.4 Les acteurs

Cette question des acteurs revient à savoir qui des populations locales ou des expatriés humanitaires sont mes personnages principaux du processus de paix.

Dans ce cadre particulier de l'intervention humanitaire, ce sont les locaux qui sont finalement les acteurs principaux puisqu'ils vont eux-mêmes définir les sources des conflits et proposer des solutions (matérielles).

Les humanitaires ne se contentent que de mettre en place des modes de gestion permettant d'être le plus efficace possible et d'assurer la sécurité. La paix ne fait pas partie de leur fonction. Le but des ONG humanitaires n'étant pas de faire la paix, le processus de discussion est un moyen par lequel les acteurs locaux doivent passer pour permettre à l'aide de se mettre en place dans des conditions optimales.

Ce sont donc ces derniers qui jouent les premiers rôles tandis que les humanitaires jouent les entremetteurs intéressés.

---

[36] **Le paradoxe Humanitaire ?** Normes et pratiques. W.D. Eberwein. Cultures et Conflits- N°60 – 2005. P 36

4.2.2.5 Le processus

Il s'agit de savoir s'il existe un véritable programme de construction de la paix intégré aux activités des ONG. Dans le cas de MSF il est clair que cette idée est complètement exclue. Ce n'est pas forcément le cas d'autres acteurs de l'aide. Pourtant ces acteurs humanitaires ne tirent leur légitimité que de l'action qu'ils mènent. Aussi, il n'est pas concevable qu'une politique de construction de la paix soit à la base de l'ensemble de l'activité humanitaire surtout si cette activité est médicale.
Le processus concerne donc une agrégation de petites mesures concrètes et locales aboutissant à un processus global de discussion. Il n'y a pas (ou il ne devrait pas y avoir) de politique de peace building dans les programmes des ONG de l'aide d'urgence.

4.2.2.6 L'organisation

Contrairement aux activités de peace building à l'échelle internationale, l'action des acteurs de l'aide ne concerne que la dimension locale. Même si des ONG comme MSF pratiquent l'advocacy ou le shaming, on ne peut pas réellement considérer cela comme des initiatives de type top-down.
L'organisation s'effectue selon un mode bottom-up puisque le processus émane de la nécessité d'aider les populations locales. Dans un second temps, il permet de prendre conscience des sources locales des conflits, et enfin, il propose des solutions locales. Si ce processus devait se généraliser, il serait parti de la base et non d'une décision politique.

Tous ces éléments d'analyse s'intègrent à ce qu'Haugerudbraaten définit comme la seconde tendance du règlement des conflits. Celle qui s'inscrit dans le long terme et se fait en marge des Nations Unies et des agendas pour la paix tels que définis par les grandes puissances. Cette tendance s'intègre parfaitement à l'esprit d'indépendance vis-à-vis des pays donateurs et des organisations internationales, défendu par MSF.

5 Revue de littérature : Place accordée aux ONG humanitaires dans le processus de construction de la paix ?

L'effet de l'aide humanitaire sur les processus de construction de la paix a été peu étudié en ce qui concerne les aspects positifs. On trouve en revanche beaucoup de publications dénonçant les impacts négatifs de l'aide.
Les chercheurs s'accordent à dirent que les ONG ont un réel impact local qu'il ne faut pas négliger.

5.1.1 une vision orientée sur le management:

Dans une publication du CICR, Jan Engeland, ancien directeur d'OCHA, admet que l'implication des ONG dans le processus présente des avantages considérables. Les ONG ont un niveau d'expertise locale supérieure aux autres acteurs internationaux. Leurs liens privilégiés avec les acteurs locaux offrent la possibilité d'entrer en contact avec des chefs de faction qui auraient été inaccessibles par ailleurs. Enfin, il reconnaît que les acteurs de l'aide humanitaire sont souvent vus comme des acteurs impartiaux animés de bonnes intentions qui s'avèrent être des partenaires efficaces lorsqu'ils s'associent aux initiatives de paix[37]. Il regrette cependant le manque de coordination des initiatives de paix et appelle à une grande collaboration entre les ONG et les autres acteurs.
Ce point de vue est assez généralement répandu parmi les OIG qui en effet, peuvent regretter de ne pas être associées aux processus locaux. Mais ce que semble oublier Jan Egeland c'est justement que la légitimité des ONG sur le plan local est intimement liée à cette indépendance vis-à-vis des organisations internationales. Les Nations Unies sont ni plus ni moins que l'association supra nationale d'états souverains. Or, les ONG telles MSF revendiquent une autonomie vis-à-vis des états. Ce n'est pas un but en soi que d'être en marge du système, c'est un moyen de garantir sa sécurité et la pérennité

[37] **Peace-making and the prevention of violence : The role of governments and non-governmental organizations,** Jan EGELAND, International Review of the Red Cross n° 833, 31 mars 1999

des projets. Dès lors que les ONG sont suspectées d'ingérence dans les affaires politiques, elles sont menacées. C'est exactement ce qui se passe en Irak et en Afghanistan. Cela semble étonnant qu'un article publié par le CICR défende l'idée d'une association entre OIG et ONG lorsqu'il s'agit de processus de paix.

Pour autant, la paix n'est pas le but des ONG humanitaires, c'est une conséquence. Cela n'exclu pas pour autant les OIG oeuvrant pour la paix. Au contraire, le processus de paix est avant tout un problème politique. Le rôle des ONG de terrain ne va pas au delà de la sensibilisation pour la paix. Pour autant l'aide ne doit pas être dépolitisée. Comme l'écrit B. Chimni dans sa contribution à « la Mancha » : Il faut distinguer d'un côté la notion d'aide humanitaire conditionnée à la participation au processus de paix et de l'autre côté la notion de mise en œuvre de politiques après l'aide humanitaire[38]. Il s'agit d'envisager l'aide dans une perspective futuriste, lorsque l'aide ne sera plus nécessaire. Selon ce même auteur, c'est justement parce que les ONG humanitaires fournissent aide et protection qu'elles peuvent être investies du rôle consistant à légitimer un ordre mondial inéquitable. Le risque est grand qu'elles participent à un processus contribuant à l'essor d'une société post-conflictuelle dotée d'un programme néolibéral.

On pourrait même ajouter néo-colonial. Il faut donc être prudent mais tout de même envisager l'aide dans une perspective à long terme. Finalement, si la coordination par les OIG est risquée, une coordination de valeurs est envisageable. In Fine tout le monde veut œuvrer pour la paix. Sur le terrain de l'action, la présence des états donateurs via les agences UN ou certaines ONG n'est pas souhaitable. En revanche, il est possible de se mettre d'accord sur la définition de la paix et sur les moyens pouvant contribuer à sa mise en oeuvre dans un contexte particulier. Les ONG d'aide pouvant, sur le terrain choisir des modes d'actions adaptés à ce but.

5.1.2 Une vision pragmatique

Maria Lange d'International Alert considère qu'il est indispensable d'avoir une activité pragmatique pour faire passer une idée de peace building. Elle ajoute que les programmes ayant la capacité de créer des opportunités socio-économiques sont

[38] **Nouvelles aides humanitaires, pistes de réfléxion.** Pr B.S. Chimni. Université du Bengale. « My sweet la Mancha). Publication MSF. 2005. P 37

beaucoup plus efficaces[39]. De même, elle soutient le postulat selon lequel les ONG de l'aide humanitaire doivent rester indépendantes vis-à-vis de l'agenda politique. Enfin, elle stipule que l'aide humanitaire a une efficacité limitée en termes de politique étrangère regrettant que celle-ci soit souvent la seule réponse apportée par les états à des conflits peu intéressants sur le plan stratégique.

Ainsi, l'aide humanitaire peut contribuer (localement) au processus de paix, mais n'en constitue pas l'élément principal.

En revenant brièvement sur l'expérience Somalienne, j'ai pu constater que les plus importants problèmes de sécurité n'impliquaient plus les factions claniques locales mais les milices extérieures, celles mandatées par le gouvernement de transition ou l'armée Ethiopienne (occupante). Or, dans ce type de situations, les activités humanitaires n'ont aucun impact. Il n'est pas question pour l'ONG de favoriser le dialogue entre les acteurs locaux et les représentant d'un pouvoir illégitime ou d'une armée occupante. Dans une telle situation, il s'agit de s'accommoder de tous ces acteurs afin d'être en mesure d'exercer ses fonctions médicales.

5.1.3 Confusion entre responsabilité des états et responsabilité des ONG d'urgence. La convoitise des militaires

D'après David Rieff ou le général Jean Cot, la nouvelle « sagesse conventionnelle » voudrait qu'une solution humanitaire ne saurait suffire à résoudre un problème humanitaire[40].

Cet adage justifie selon les auteurs la présence de l'armée en tant qu'outil d'acheminement de l'aide. Or, d'après B. Chimni et au regard de l'expérience récente, plus les liens entre les organisations humanitaires et l'armée sont fort et plus la population, les insurgés ou les milices risquent de faire l'amalgame entre les deux[41].

D'après l'auteur, les ONG ont trop souvent et trop rapidement tendance à faire appel à l'intervention armée pour résoudre des crises humanitaires alors que l'histoire montre que de telles interventions sont le plus souvent inefficaces. Par exemple au Rwanda, en Somalie ou en ex-Yougoslavie. Ces interventions militaires sont le plus souvent

---

[39] **Conflict, Humanitarian Assistance and peace building : Meeting the challenges.** Maria Lange. International alert. 2003. P 7 http://www.internationalalert.org/pdfs/humanitarian_assistance_peacebuilding.pdf.

[40] **Humanitarism in crisis.** David Rieff. Foreign Affairs vol.8, N°6. Novembre-Decembre 2002. P 111

[41] **Nouvelles aides humanitaires, pistes de réfléxion.** Pr B.S. Chimni. Université du Bengale. « My sweet la Mancha). Publication MSF. 2005. P 38

entachées de considérations politiques. L'aide humanitaire devient alors un prétexte politique. L'auteur cite Torrente qui montre qu'en 2004, 50% des sommes allouées à l'aide humanitaire par les Nations Unies, ont été consacrées à l'Irak. Or, depuis, les ONG humanitaires ne sont plus les bienvenues dans ce pays.

Pourtant le général Jean Cot regrette que les militaires n'aient pas vocation à faire de l'humanitaire : « C'est dommage, ils le font si bien ». Il ajoute que le militaire perdrait son âme s'il ne consacrait pas toute sa détermination et tous ses moyens à atténuer la détresse des populations[42].

5.1.4 Des positions fondamentalistes: Les ONG humanitaires n'ont rien à faire avec la paix.

Certains auteurs pensent que les ONG humanitaires n'ont rien à voir avec la paix. C'est le cas de Nathalie Herlemont-Zoritchak qui dans un gros travail de thèse remet en question l'attribution faite à MSF du prix Nobel de la paix. Selon elle, les ONG humanitaires sans frontières n'ont pas vocation à faire la paix. Elles ont tout au plus été instrumentalisé par les états qui voyaient en elles un outil de gestion des crises et de construction de la paix aboutissant à *labelliser sous l'emblème « humanitaire » des interventions décidés en fonction d'objectifs politiques.* Elle reconnaît cependant que *La diversification des pratiques a peu à peu conduit les ONG « sans frontières » à abandonner le seul contexte des urgences comme terrain d'intervention : des programmes à plus long terme, fondés sur le partenariat avec les acteurs locaux, voire même des programmes non médicaux, ont succédé à l'approche de substitution temporaire du départ. Dans ce cadre, certaines mesures peuvent contribuer à l'essor de processus de réconciliation, ou à la restauration des conditions sociales et économiques favorables à la paix*[43]. En conclusion de son ouvrage, elle propose un schéma récapitulatif qui montre que les seuls moyens utilisables par les ONG « sans frontières » dans le champ du maintient de la paix sont : La force de l'exemple et le témoignage. De leur côté, l'ONU ou l'OTAN peuvent utiliser des forces armées

---

[42] **Parier pour la paix.** Général J. COT. Ed C.L.M. 2006. 176 p. Le Général Jean Cot dirigeait la FORPRONU en ex Yougoslavie en 1993-1994.

[43] **Illusions et réalités de l'idéologie Humanitaire. Les ONG « sans frontières » sont-elles devenues des acteurs de paix ?** *Nathalie Herlemont-Zoritchak. Thèse de sciences politiques dirigée par C. Bontems 2 vol., 1058 pages.*

d'interposition, Les agences opératrices peuvent mettre en place des politiques juridiques et sociales de réconciliation, elles peuvent également prendre des mesures économiques et financières. L'échelle n'est donc pas la même et l'activité des ONG semble dérisoire.

Pourtant ce qui semble manquer, c'est l'évaluation de l'efficacité des mesures prises par les différents acteurs.

En conclusion

Au regard de la littérature, les ONG ont un impact sur le processus de paix, mais un impact uniquement local et insuffisant pour appréhender les conflits dans leur ensemble. Néanmoins, elles jouent un rôle fondamental et pour certains, indispensable du fait de leur implantation locale et de la reconnaissance qu'elles reçoivent de la part des acteurs locaux. C'est enfin parce qu'elles agissent et qu'elles sont réellement impartiales qu'elles reçoivent cette reconnaissance et sont en mesure de contribuer au processus de paix.

6 Étude de cas

Les activités de MSF en Somalie qui contribuent à résoudre les conflits

Nous avons étudié l'impact d'un point de vue théorique et au regard des normes ou des codes de conduite. Il s'agit dans ce chapitre d'étudier l'impact concret et mesurable.
Voici donc une série d'exemples observés au cours de mon expérience de médecin humanitaire en Somalie. Il s'agit essentiellement de l'avis exprimé par ceux que l'on nomme les bénéficiaires de l'aide.
Nous verrons dans quelle mesure ces éléments viennent corroborer l'hypothèse de l'impact indirect de l'aide sur le processus de construction de la paix.

6.1.1 «Jusqu'alors notre ville comptait 4 clans, MSF est devenu le cinquième »

Cette phrase prononcée officiellement par un des leaders au cours de la cérémonie célébrant la fin d'une épidémie de choléra, illustre l'impact de l'ONG sur la politique locale. Cet exemple est frappant puisque le choléra est une maladie létale qui en Somalie touche toutes les catégories de populations. La réponse devait donc être collective. D'autre part, ce genre d'épidémie concerne avant tout des problèmes logistiques de salubrité et d'accès à l'eau. Encore une fois les réponses apportées devaient être collectives. Enfin, du fait du très grand nombre de victimes de l'épidémie, nous n'avions eu d'autres choix que d'employer de nouvelles personnes pour répondre à la demande de soins. Or, les ressources humaines sont un point clé des tensions inter-claniques compte tenu du fait qu'une partie des salaires de chaque employé est immanquablement reversée au clan.
Durant toute la période de l'épidémie, MSF a donc tenu le haut de l'affiche sur le plan politique. Le choléra a permis l'union sacrée des clans et des pouvoirs autour de la lutte contre l'épidémie. Comme l'écrit C. Braekman : « La main qui donne est toujours

plus haute que celle qui reçoit [44]». Un peu moins d'un millier de personnes ont été soignées dans notre centre pour une douzaine de victimes seulement. Ce franc succès ajouté à la manne financière distribuée du fait de l'activité a renforcé le respect des populations vis-à-vis d'MSF. Même si c'est un fait complètement involontaire, la position de l'ONG a été renforcée du fait de cette épidémie. Ce fut enfin un moment où toute l'attention s'est focalisée sur ce problème, créant un espace de discussion entre les clans.

6.1.2 « Si dans la ville la notion de clan prime sur l'amitié, à l'hôpital, la fonction prime sur le clan et des liens d'amitié se créent »

Cette phrase prononcée par un des cadres de l'hôpital MSF, renforce l'hypothèse que je tente de défendre. Les employés de l'ONG sont harmonieusement répartis en fonction de leur appartenance clanique. Cela ne signifie pas que chaque clan possède 25% des postes. En effet, les proportions doivent être les mêmes que dans la ville. Si 60 % de la population de la ville appartient à un des clans, alors cette proportion doit être respectée dans la gestion des ressources humaines. Cette décision n'appartient pourtant pas à l'ONG elle-même. Le seul impératif pour MSF est d'employer du personnel qualifié. Les préoccupations claniques ne concernent que la communauté elle-même.

Du point de vue de l'ONG, cela permet d'exercer sa fonction et d'assurer la sécurité du personnel. Du point de vue des clans, cela garantit des revenus. Mais vu du côté d'un processus abstrait de construction de la paix, il s'agit d'une opportunité de faire coexister des personnes qui auparavant ne communiquaient pas ou du moins n'avaient pas de telles relations. On pourrait imaginer que ces employés venus de camps potentiellement ennemis transposeraient leurs conflits à l'hôpital. Or il n'en est rien, pour la bonne raison que l'ONG peut à tout moment décider de fermer la mission si un conflit venait à éclater dans l'établissement. Aucun des partis n'ayant intérêt à perdre les ressources apportées par l'ONG, les employés travaillent en paix. Comme par ailleurs il n'y a aucune différence ethnique ou culturelle d'un clan à l'autre, ils créent des liens d'amitié indépendants de l'appartenance clanique.

---

[44] **« La main qui donne est toujours plus haute que celle qui reçoit ».** C Braekman. *My Sweet La Mancha*. MSF publication 2006. P 29

Pour illustrer ces propos, je cite l'exemple d'une situation où l'un des cadres avant de partir en congé, devait faire une proposition pour savoir à qui il confierait son remplacement. Or, dans l'exercice de sa fonction, il avait accès à des ressources matérielles importantes. Si les valeurs claniques avaient été plus importantes que la conscience professionnelle, il aurait naturellement proposé quelqu'un de son clan. Or, le candidat proposé n'était d'une part, pas du même clan que lui et d'autre part, avait été choisi pour ses qualités professionnelles et son honnêteté.

J'ai aussi pu observer les liens d'amitié qui unissaient des individus de clans potentiellement ennemis.

Il y eut également une période où deux clans rivaux se livraient des combats à une cinquantaine de kilomètres de la ville. Or, ces clans étaient représentés parmi le personnel hospitalier qui travaillait main dans la main pour accueillir les blessés.

Il était impossible au sein de l'établissement de deviner d'où venait un tel ou un autre. Pour la plupart, ils ne m'ont avoué que tardivement et par hasard leur origine clanique. De mon côté, je n'avais aucune raison de poser la question si cela n'était pas strictement nécessaire au projet.

6.1.3 « Avant l'arrivée d'MSF dans la ville, il y avait des clashs et des combats au cœur même de la ville. Depuis, la situation entre les clans est nettement plus calme »

Je n'ai jamais pu poser ouvertement la question de l'influence de l'ONG sur les relations entre clans. Simplement, au cours de mes activités, je demandais aux personnes si elles pensaient qu'MSF avait apporté autre chose que des soins médicaux et des emplois. La réponse était unanime. Preuve s'il en faut que cette situation de stabilité est importante aux yeux de la société civile somalienne. On ne peut pourtant pas parler d'un état de paix, car des tensions persistent. Mais elles concernent toujours l'accès aux ressources et bien souvent, elles s'exacerbent lorsque d'autres ONG ou OIG viennent proposer une activité et ne suivent pas le processus de négociations impliquant la communauté lors du recrutement des personnels. Au cours de ma mission, les incidents de sécurité les plus graves sont survenus à la suite d'erreurs de gestion des ressources humaines commises par d'autres ONG. Pour quelles raisons exactement ? Il est difficile d'être formel. Nombre d'entre elles n'étaient gérées que par du personnel national. Or en l'absence de personnel expatrié, il est difficile pour les

Somaliens même de bonne volonté de ne pas être soumis aux pressions de leur clan et/ou des autorités du gouvernement de transition. En ce qui concerne l'influence de ce dernier, il faut souligner le fait suivant : Le TFG est ouvertement soutenu par les Etats-Unis qui financent l'aide au développement via US AID. La politique des ONG financées par cette voie est souvent influencée par la politique étrangère du pays donateur. Dans notre cas, les ONG concernées ont probablement été sommées d'accorder une confiance totale aux représentants du TFG. Or, ces derniers ne sont pas suffisamment légitimes pour que leurs décisions soient approuvées par l'ensemble de la communauté, surtout lorsqu'il s'agit de ressources humaines et donc de recettes. On touche là au problème de l'indépendance des ONG. On pourrait penser s'éloigner du sujet en abordant cette question, pourtant, comme le montre cet exemple, cela a un impact direct sur la sécurité, sur la stabilité locale et donc sur le processus à long terme de construction de la paix.

6.1.4 Création d'une liste de donneurs de sang, bénévoles et anonymes

La transfusion sanguine est un geste d'urgence qui permet de sauver la vie de celui ou celle qui reçoit du sang. Elle est pratiquée en dernier recours lorsque toutes les autres mesures de soins se sont révélées insuffisantes.

Dans les pays en voie de développement, il est souvent difficile de mettre en place des « banques de sang » comme celles qui existent dans les pays riches. De telles structures nécessitent un approvisionnement continu en énergie électrique et surtout des systèmes de surveillance très élaborés. Ces systèmes sont trop coûteux pour justifier leurs constructions dans le cadre de l'aide d'urgence. En revanche, il est possible de prélever le sang d'un donneur et de le transfuser immédiatement au patient. Pour autant, il faut que le donneur volontaire soit compatible (en termes de groupe sanguin) et ne soit pas atteint de maladies infectieuses transmissibles par voie sanguine (comme le VIH-SIDA). Lorsqu'un patient se trouve dans le besoin immédiat de sang, il n'est pas toujours facile de trouver un tel individu : volontaire, compatible et sain. La plupart du temps, il faut tester plusieurs personnes. Or qui sont les volontaires ? La plupart du temps ce sont des membres de la famille ou du même clan. Lorsque ces derniers habitent dans la ville, il est plus aisé de trouver des volontaires. En revanche lorsque le patient vient d'une région éloignée, appartient à un sous-clan peu représenté dans la ville où, comme c'est très souvent le cas, il est impossible de trouver un donneur

compatible, alors les choses se compliquent et il n'est pas rare de ne pas pouvoir transfuser ce qui peut conduire au décès du patient.

De tels cas s'étant présentés, il devenait urgent de trouver une solution. Comme les patients nécessitant une transfusion sanguine sont très souvent des victimes de violences, leur mort exacerbe volontiers les tensions. Toutes ces raisons nous ont conduit à engager un processus de réflexion auprès de la communauté en vue de créer une liste de donneurs de sang. Ceux-ci seraient volontaires, anonymes et bénévoles. Pour les leaders de clan, cette liste permet à tout le monde, y compris un des leurs de bénéficier de ce qui ce fait de mieux en termes de soins, ils avaient donc intérêt à ce que le processus aboutisse. Les discussions se sont engagées entre l'ONG, les leaders de clan, les elders, les leaders religieux et les représentants du gouvernement de transition. Les débats ont permis d'évoquer les notions religieuses de charité musulmane et de la valeur du don du sang. Ils ont également permis d'évoquer les causes d'un tel besoin et donc indirectement de parler des plaies par armes blanches ou par armes à feu.

L'ensemble des acteurs s'est donc retrouvé autour d'un thème décentralisé, mais touchant cependant à la notion de conflit. Ils se sont vus confier la responsabilité de décider si oui ou non il était licite de mettre en place cette liste, et le cas échéant de quelle manière.

Le fait qu'ils aient tous accepté l'idée et se soient mis d'accord sur les modalités fut une garantie de protection pour l'ONG mais ce fut également une opportunité unique d'aborder des sujets sensibles.

7 Quelle place l'action humanitaire doit-elle accorder à cet impact sur la paix ?

L'aide humanitaire dispensée par les ONG a donc un impact positif sur la construction de la paix. Les faits rapportés précédemment tendent à le prouver. Mais celui-ci est volontairement ou non, complètement occulté. Cet aspect ne faisant pas partie du « mandat » que l'ONG s'est octroyé, il est , semble-t-il, complètement ignoré.

Cette ignorance est certes salutaire puisque ce sont justement les effets collatéraux de l'aide humanitaire qui ont poussé les Etats ou les bénéficiaires à l'instrumentaliser.

Malgré tout, aucune réflexion sur le sujet ne s'est réellement engagée dans le monde humanitaire. Seuls sont mis à l'agenda des discussions : l'évaluation des critères mesurables d'efficacité et les conséquences négatives.

Faut-il que les projets d'aide intègrent cette dimension de paix dans leurs objectifs ?

On a vu dans les chapitres précédents que cet impact sur la paix était une conséquence positive des activités des ONG humanitaires, de leur intégration locale, de leurs modes d'action et enfin de leur indépendance vis-à-vis de l'agenda politique.

Ce serait donc une erreur d'intégrer explicitement cette notion à la politique de chaque projet humanitaire.

Les ONG de l'aide n'ont pas la vocation de faire la paix. C'est ce que Pierre Salignon, directeur général d'MSF France qualifie de « *source de frustration* » des humanitaires.

Nous avons vu les limites de ce processus : il est uniquement local et agit à la base des conflits. Il s'agit de faire en sorte que le sol soit riche et fertile afin que l'arbre puisse pousser dans les meilleures conditions. Cependant, les ONG sont incapables -du moins sur le terrain- d'intervenir contre ceux qui voudraient déraciner cet arbre ou lui couper ses branches. Il faut donc rester humble et ne pas croire que tout est possible au risque de ne faire rien de bien, à commencer par l'aide elle-même.

P. Salignon ajoute : « *Pour penser les limites de notre action, il nous faut avant tout résister au mythe du mandat sans limites* »[45].

[45] **MSF en ses limites.** P. Salignon. « My sweet la Mancha », Publication MSF. 2005. P169

Que les ONG n'aient ni l'état de conscience ni la volonté d'agir sur la paix est un gage de qualité dans un sens puisqu'il ne s'agit que d'un effet collatéral positif de l'aide. Conscientiser ce fait reviendrait à le rationaliser et détournerait ainsi l'organisation de la mission initiale qu'elle s'est fixée : Redonner la dignité humaine aux populations victimes des crises humanitaires.

Cet impact doit être pris en compte non pas comme un but à atteindre, mais comme une réalité avec laquelle il faut compter et que l'on ne peut ignorer.

S'il n'est nullement question de faire du développement ou d'intervenir franchement dans un processus de peace building, il ne faut pas négliger non plus l'impact collatéral de l'action humanitaire d'urgence dans ces domaines et faire en sorte de choisir dans le panel de décisions qui nous est offert, celle dont l'impact à long terme sera le plus positif.

De la même façon que l'on intègre la notion d'effets délétères de l'aide, il faut intégrer celle des effets positifs.

Les effets négatifs de l'aide sont dorénavant pris en compte. L'histoire a montré que les camps de réfugiés pouvaient servir de base arrière à des milices rebelles. Elle a montré également les limites de l'utilisation de l'armée en tant que partenaire de l'humanitaire. Elle a montré enfin que l'amalgame entre l'agenda politique et l'agenda humanitaire pouvait conduire à la mort des acteurs de l'aide et au retrait des ONG des zones où l'aide est la plus nécessaire. Ces notions sont donc prises en compte lorsqu'il s'agit d'ouvrir un nouveau projet ou de suivre les projets existants. En revanche, ce qui n'est pas pris en compte, c'est l'impact positif de l'aide sur le processus de résolution des conflits. Quelles actions ou quels modes de négociation peuvent participer à ce processus ? Il s'agit de faire le lien entre une vision pragmatique qui consiste à faire le maximum pour garantir l'efficacité de l'aide et de l'autre côté, une vision plus globale qui consiste à privilégier les solutions qui favorisent la paix plutôt que celles qui n'ont aucun effet.

Un bon exemple est celui de la transfusion sanguine. Il s'agit d'une mesure pragmatique utile à tout le monde et qui participe à la création d'un espace de dialogue et de paix. Toutes les initiatives qui impliquent l'ensemble des acteurs dans le processus de réflexion et de décision contribuent à créer cet espace de dialogue indispensable à la stabilité locale.

C'est donc dans leurs valeurs d'action que les ONG doivent intégrer cette notion de participation au processus de paix sans pour autant en faire un but.

Il s'agit en définitive d'une vision intermédiaire et plus nuancée du rôle des ONG humanitaires dans un tel processus. Il ne faut ni considérer que l'aide doit s'intégrer aux processus politiques de peace building comme ce fut le cas avec les interventions humanitaires dans les années 1990, ni exclure complètement cette notion en se focalisant uniquement sur l'efficacité chiffrée. Ce serait d'un côté perdre sa neutralité et de l'autre manquer une occasion unique de promouvoir cette notion fondamentale et humaniste de paix à laquelle les humanitaires sont profondément attachés.

Il serait par conséquent justifié d'intégrer cette notion d'impact positif aux réflexions théoriques qui s'engagent dans le domaine de l'aide humanitaire.

Conclusion

La mission MSF en Somalie illustre donc l'impact positif des ONG humanitaires sur le processus de construction de la paix.

La Somalie est un état échoué (ou failli) dont la société, bien qu'unie d'un point de vue ethnique et religieux, est déchirée par des luttes inter claniques. Ces clans dont les fondements historiques ne sont pas toujours clairs, se livrent des combats pour l'attribution des maigres ressources économiques d'un pays qui s'enfonce de plus en plus dans la misère. Les populations sont livrées à elles-mêmes, sans aucun moyen de couvrir leurs besoins fondamentaux. Il n'existe plus de structures étatiques collectives offrant un accès aux soins. Depuis plus de 30 la Somalie est en état de crise humanitaire urgente. Pourtant, le pays a bénéficié de nombreuses initiatives en faveur de la paix qui prétendaient pouvoir résoudre le conflit. Le pays fut également le théâtre de la première intervention humanitaire de l'histoire. Celle-ci s'est soldée par un fiasco militaire et par l'abandon du pays par la communauté internationale. La réponse à la situation somalienne n'est donc pas uniquement internationale. C'est à l'échelle locale que les ONG humanitaires ont petit à petit et sans le savoir contribué modestement à la mise en place d'un processus de prédisposition à la paix. C'est parce qu'elles agissent au nom des principes d'humanité mais surtout de neutralité et d'impartialité que les ONG sont autorisées à apporter de l'aide à l'échelle locale. Elles agissent sans volonté politique de peser sur le conflit. Elles apportent avec elle une manne financière qui suscite la convoitise des clans. Cette manne doit impérativement être partagée entre toutes les parties au conflit faute de quoi le personnel serait directement menacé. Néanmoins les ONG ont une grande marge de manœuvre puisqu'elles ont la liberté de partir en emportant leurs ressources avec elles.

Ainsi d'un côté, les ONG sont libres de travailler dans ce contexte à condition qu'elles soient parfaitement neutres et indépendantes de l'agenda politique international, à condition également qu'elles soient impartiales dans leur mode d'action et de recrutement, et à condition enfin qu'elles offrent une source de revenu stable. De l'autre, elles se sont installées sur la durée, ont créé un système socio-économique stable dans un pays en plein cahot, et restent libres de partir à tout moment. En termes

de gestion des projets, la seule façon de satisfaire à tous ces impératifs consiste à impliquer la communauté dans son ensemble et à lui attribuer un rôle clé dans les processus décisionnels en particulier dans le domaine du recrutement ou de l'utilisation des ressources. Années après années, s'est constituée ce que Karl Deutch appelait une communauté de sécurité[46]. Celle-ci regroupe l'ensemble des clans (donc des parties au conflit) d'une zone géographique donnée ; elle regroupe les chefs qui communiquent et se mettent d'accord afin de profiter de façon équitable des avantages offerts par les ONG. Il s'agit donc pour les acteurs humanitaires, d'offrir une aide efficace et d'impliquer les communautés locales. Or, cette attitude est celle qui est recommandée par la plupart des normes et des codes de conduites régissant l'aide humanitaire. Mais au-delà de ces codes, de ces normes techniques ou des initiatives de coordination, c'est le professionnalisme de l'organisation humanitaire et le respect des valeurs fondamentales des principes humanitaires qui sont à l'origine de cet impact positif.

Au vu de mon expérience avec MSF en Somalie j'ai pu vérifier cette hypothèse auprès des populations de bénéficiaires de l'aide. J'ai reçu le témoignage de personnes issues de différents clans qui travaillaient ensemble et qui au fil des années avaient tissé des liens d'amitié et les avaient répandus sur le reste de la communauté. J'ai également remarqué que des initiatives ponctuelles pouvaient s'avérer utiles à la fois pour l'activité humanitaire et pour la promotion de la paix. J'ai pu constater enfin, que le non-respect des principes d'impartialité et de neutralité par des acteurs humanitaires moins scrupuleux pouvait déclencher des conflits ou du moins les exacerber.

Il faut pourtant relativiser l'importance cet impact qui n'est pas la seule réponse à apporter à ce type de conflit. Cet impact agit à l'échelle locale uniquement et pour une durée limitée. C'est un travail de fond qui contribue à la paix mais ne peut se substituer aux règlements politiques des conflits. C'est apporter à l'échelle locale le terreau dans lequel germera la paix. Mais c'est un processus indispensable.
Paradoxalement, c'est parce que les ONG de l'aide n'ont pas réellement recherché cet impact qu'elle l'ont eu. Faut-il alors le systématiser et l'intégrer dans une démarche de fond ? C'est une question qui devra désormais être discutée au cas par cas, non pas seulement par les organisations médicales, mais par l'ensemble des organisations

[46] « **Political Community and the north Atlantic Area** ». K. Deutsch and S.A Burrel. Princeton University Press, 1957, P.5.

humanitaires qui interviennent dans des zones de conflit. Vouloir absolument intervenir en faveur de la paix risque d'éloigner les organisations de l'aide de leur fonction principale, mais ne pas prendre en compte cet impact positif c'est aussi risquer de perdre une opportunité unique d'agir raisonnablement en faveur de la paix.

Bibliographie

Ouvrages

- Anderson Mary B. « **Do no harm** ». Ed. Lynne Rienner. 1999.
- Blanchet K and Martin B. « **La critique de la raison humanitaire** ». Ed. Le cavalier bleu. 2005
- Brauman Rony. « **Aider, sauver, pourquoi, comment ?** » Ed. Bayard. 2006.
- Cahil Kevin M. « **La diplomatie préventive** ». Kenvin M. Cahil. Nil editions.
- Commission Européenne. « **La sécurité humaine maintenant** ». Rapport. Presse sciences po. 2003.
- Cot Jean. « **Parier pour la paix** ». Ed Charles Léopold Mayer. 2006. 176 p.
- Deutsch. Karl and Burrel S.A « **Political Community and the north Atlantic Area** ». Princeton University Press, 1957, P.5.
- Menkhaus K. « **Somalia : State of collapse and the threat of terrorism** ». K.Menkhaus. Oxf. Un. Press 2004.
- MSF. « **My sweet La Mancha** ». 2005
- Pérouse de montclos Marc-Antoine. « **L'aide humanitaire, aide à la guerre ?** » Ed. complèxe. 2001
- Rouillé d'Orfeuil Henri. « **La diplomatie non gouvernementale** » Les ONG peuvent elles changer le monde. Ed. Charles Leopold Mayer. 2006
- Ruffin J.C. « **Les causes perdues d'Asmara** ». Gallimard
- Ruffin J.C. « **L'aventure Humanitaire** ». Découvertes Gallimard.
- Woodar P. « **US foreign policy and the Horn of Africa** ». Ashgate Pub Co. 2006

Articles

- Braekman C. « **La main qui donne est toujours plus haute que celle qui reçoit** ». *My Sweet La Mancha.* MSF publication 2006. P 29

- Brauman Rony. **MSF et les limites de l'action humanitaire**. My Sweet La Mancha. Publication MSF 2005. P 151

- Chimni B.S. **Nouvelles aides humanitaires, pistes de réfléxion.** Université du Bengale. « My sweet la Mancha). Publication MSF. 2005. P 37

- Davis Jack L **The Somali ethnic group and clan System.** www.civicweb.com/cwvlib

- Eberwein W. D. **Le paradoxe Humanitaire ? Normes et pratiques.** Cultures et Conflits- N°60 – 2005. P 36

- Egeland Jan. **Peace-making and the prevention of violence : The role of governments and non-governmental organizations,** International Review of the Red Cross n° 833, 31 mars 1999

- Grombarch-Wagner, Johanna. « **L'art de boire du thé** ». dans « My sweet la Mancha ». MSF. 2005. P51

- Grünewald F. « **Évaluer pour évoluer** » dans : Critique de la raison humanitaire. Sous la direction de K.Blanchet, Boris Martin. Ed. Cavalier bleu. 2005. P 65

- Haugerudbraaten H. « **Peacebuilding : Six dimensions and two concepts** ». Bonn Intern. Center for Cenversion. Afrian security review Vol 7 No 6. 1998

- Herlemont-Zoritchak Nathalie. **Illusions et réalités de l'idéologie Humanitaire. Les ONG « sans frontières » sont-elles devenues des acteurs de paix ?** Thèse de sciences politiques dirigée par C. Bontems 2 vol., 1058 pages

- Iye A.M. « **Paix et lait ! » domestication du conflit chez les pasteurs Somalis.** UNESCO http://www.unesco.org/cpp/publications/mecanismes/ediye.htm

- Lange Maria. **Conflict, Humanitarian Assistance and peace building : Meeting the challenges.** International alert. 2003. P 7 http://www.internationalalert.org/pdfs/humanitarian_assistance_peacebuilding.pdf.

- Rieff David. **Humanitarism in crisis.** Foreign Affairs vol.8, N°6. Novembre-Decembre 2002. P 111

- Salignon Pierre. **MSF en ses limites.** « My sweet la Mancha », Publication MSF. 2005. P169

- Severino. **Les objectifs du millénaire, du rêve à la réalité.** World Bank. http://wbln0018.worldbank.org/eurvp/web.nsf/Pages/Paper+by+Severino+(french)/$File/SEVERINO.PDF

- Shank M **Understanding political Islam in Somalia.** Cont. Islam (2007) 1 : 89-103. P 91

- Stoddard Abby et Harmer Adèle. « **L'heure de la remise en question : Un retour aux sources pour tous ?** » Humanitarian Policy Group. My Sweet La Mancha. Publication MSF. P 109

Sites WEB

- ANALP : http://www.odi.org.uk/ALNAP/
- Good Humanitarian Donnorship. **http://www.goodhumanitariandonorship.org**
- People in AID : http://www.peopleinaid.org/
- SPHERE PROJECT http://www.sphereproject.org/
- URD. http://www.urd.org/